

Étrange destinée de ces *Lieux de mémoire* : ils se sont voulus, par leur démarche, leur méthode et leur titre même, une histoire de type contre-commémoratif, mais la commémoration les a rattrapés. Si forte a été leur volonté d'écarter le risque de la célébration, de casser l'éloge inhérent au discours continu depuis les origines, d'objectiver le système de l'histoire nationale et d'en décomposer les éléments qu'ils sont allés jusqu'à faire des commémorations elles-mêmes un des objets privilégiés de leur dissection. Et cet ouvrage est bien le premier dans l'historiographie nationale qui, du sacre de Reims au mur des Fédérés, de l'éloge académique aux monuments aux morts en passant par le calendrier républicain, le Panthéon, le musée historique de Versailles, les funérailles de Victor Hugo, le centenaire de la Révolution et tant d'autres manifestations ou monuments, ait accordé une attention aussi soutenue au phénomène commémoratif, jusqu'à composer une gamme assez représentative pour en illustrer toutes les strates et permettre même d'en établir une typologie. Mais si forte pourtant est aujourd'hui l'emprise de la mémoire que la boulimie commémorative d'époque a absorbé jusqu'à la tentative destinée à maîtriser le phénomène ; et que, aussitôt lancée l'expression « lieu de mémoire », l'outil forgé pour la mise en lumière de la distance critique est devenu l'instrument par excellence de la commémoration. Qu'y faire, sinon s'efforcer de comprendre à son tour les raisons de cette récupération ?

Entre une entreprise qui a mis la commémoration au centre de ses intérêts et ce moment historique habité par l'obsession commémorative, il y a, en effet, un lien. Comment ne pas tenir compte du fait qu'ils auront vu le jour, ces *Lieux*, dans une France elle-même entrée dans une phase de haute fréquence commémorative ?

Sans doute le phénomène n'est-il pas propre à la France. Il touche toutes celles des sociétés contemporaines qui se vivent comme historiques, c'est-à-

x fron-  
limite  
Nord-  
(Jean-  
Weber).

Marie  
véral  
lens et  
le civil  
rabe de  
meiros

l'histoire  
de l'ère  
Léonard  
(Dante)  
et le  
dant et  
Théod  
de l'ère  
Dieu et

Philippe  
ard de  
l'ère  
fort que  
Louvre,  
Pierre  
unbère,  
Claude  
grove).

oil). Le  
He). La  
Staro-  
Pierre  
i Milo).  
ra). La  
Trésors

dire fondées sur la liberté instituante des hommes et non pas régies par une volonté divine et qui, à ce titre, ont substitué les grandes dates de leur propre histoire à celles de la commémoration chrétienne. Mais la France lui a donné une intensité qui doit moins aux hasards de la chronologie qu'à la richesse de son répertoire historique, à la radicalité de la rupture révolutionnaire et à la rumination mémorielle à quoi la condamne le sentiment d'être sortie de la grande histoire. Pour ne prendre que l'intervalle qui sépare le premier volume (1984) de ces derniers (1992), chaque année aura été marquée par une célébration éclatante ou étouffée : tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, cinquantième anniversaire du Front populaire, Millénaire capétien, vingtième anniversaire de mai 1968, bicentenaire de la Révolution française, centenaire de la naissance du général de Gaulle. Encore ne s'agit-il là que de manifestations à vocation ou à caractère nationaux, chaque année, chaque mois charriant son lot d'anniversaires obligatoires ou fabriqués.

La synchronie n'est évidemment pas fortuite. Commémorations contemporaines devenues dorénavant « lieux de mémoire », *Lieux de mémoire* saturés de commémorations : le rapprochement, pour finir, s'impose. Non pour étudier, comme elles le mériteraient, chacune des grandes commémorations nationales, ni pour contribuer à la réflexion théorique sur les commémorations, qui, dans la foulée même de l'entreprise, en est encore à ses balbutiements ; mais pour saisir, dans une rapide mise en place d'histoire immédiate, le lieu de naissance de ces *Lieux*, le mouvement d'époque qui les déborde et qui les porte, et qu'ils auront, à leur tour, marqués de leur titre. Rares sont les livres d'histoire dont l'histoire est assez longue pour inclure leur propre histoire. C'est la chance de celui-ci<sup>1</sup>.

### I. LA MÉTAMORPHOSE DE LA COMMÉMORATION

Mai 1968, bicentenaire de la Révolution, l'époque paraît en effet encadrée, dominée, et comme écartelée entre ces deux types d'expériences limites

1. Ce texte s'est nourri des participations et interventions à mon séminaire de l'École des hautes études en sciences sociales, 1991-1992, que j'avais intentionnellement choisi de consacrer à la commémoration dans la France contemporaine. En particulier celles de Thierry Gasnier (sur la Délégation aux célébrations nationales, avec M<sup>me</sup> Élisabeth Pauly, qui la dirige), de Philippe Raynaud (dont la « grande leçon » à l'agrégation de science politique venait de porter sur la commémoration) et Laurent Theis (sur le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes et le Millénaire capétien). Je leur exprime ici ma reconnaissance.

Compte tenu de l'ampleur et de la diversité de chacun des sujets abordés, ainsi que du caractère général et conclusif que ce texte devait conserver, les notes et références bibliographiques sont réduites au strict minimum.

de mémoire commémorative : la seconde, qui représente le modèle de la commémoration volontaire et délibérée, impossible à esquiver, mais tout aussi impossible à gérer et qui témoigne de la difficulté nouvelle à commémorer sciemment ; la première, involontaire et même inconsciente, impossible à contrôler, et qui témoigne au contraire de la difficulté nouvelle à agir sans commémorer.

Le Bicentenaire, lui, n'a pas même besoin d'exhiber ses titres à représenter la commémoration. N'est-ce pas la Révolution qui a inventé le phénomène lui-même, dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui ? C'est Mona Ozouf qui rappelait ici même que la volonté de commémorer la prise de la Bastille s'est exprimée dès le lendemain de l'événement. Et Péguy : « Le 14 juillet a été à soi-même sa propre commémoration. » N'est-ce pas elle, aussi, la seule des grandes commémorations nationales qui puisse se prévaloir de la répétition — ce qui suffit à distinguer la commémoration de la célébration —, le Centenaire offrant le prototype à égaliser et le Cent Cinquantenaire le modèle à fuir<sup>1</sup> ? N'est-ce pas elle, encore, qui offre le registre au complet des tensions et des contradictions qui habitent toute commémoration, tiraillée entre la conscience de la distance et la volonté de l'abolir, entre la spontanéité festive et l'institution qui la règle, entre la conservation ankylosante et l'ouverture sur l'avenir, entre la fidélité au message et son adaptation au présent ? N'est-ce pas elle, enfin, qui commande, en aval comme en amont, tout le dispositif à répétition des célébrations nationales, le Millénaire capétien n'ayant été qu'un contre-Bicentenaire, l'année De Gaulle une retombée et le tricentenaire de la Révocation une manière d'anticipation ?

Des deux, c'est pourtant Mai 1968 qui, de toute évidence, sans le vouloir, incarne l'empire de la mémoire commémorative. En fait d'action révolutionnaire, en fait d'histoire qui, au sens hégélien, s'écrit en lettres de sang, chacun s'est demandé après coup ce qui s'était réellement passé. Pas de révolution, rien même de tangible et de palpable, mais, en dépit des acteurs, à leur corps défendant, la remontée incoercible et le festival flamboyant du légendaire complet de toutes les révolutions : celles du XIX<sup>e</sup> et même du XX<sup>e</sup> siècle français, avec la jeunesse des écoles, qui rappelait 1848, les barricades de la Commune, les cortèges du Front populaire, le souvenir encore vivant de la

1. Cf. en particulier, dans cet ouvrage, Pascal ORY, « Le centenaire de la Révolution française », t. I, *La République* ; du même, « Le cent cinquantième ou comment s'en débarrasser », in *La Légende de la Révolution au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Jean-Claude BONNET et Philippe ROCER, Paris, Flammarion, 1988, ainsi que *Une nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1992.

Orientation bibliographique sur le Bicentenaire et les commémorations de la Révolution in *Bulletin trimestriel de l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.)*, n° 49, septembre 1992.

Résistance; celle des soviets de Petrograd et de la prise de pouvoir léniniste; celles du tiers monde, de la Chine à Cuba. On n'en finirait pas de compiler la fantasmagorie historique dont Mai 68 a été le récapitulatif purement symbolique. Les soixante-huitards voulaient agir, ils n'ont fait que célébrer, dans un ultime festival et une reviviscence mimétique, la fin de la Révolution. L'événement n'a de sens que commémoratif. Mai 1968 a même coupé l'herbe sous le pied au Bicentenaire, en commémorant, malgré lui, la fin de ce que 1989 était censé célébrer.

L'opposition ne s'arrête pas là. Mai 1968 incarne jusqu'à la caricature la tendance autoréférentielle de toute commémoration vraie et le Bicentenaire, sa tendance à l'encombrement historique. Les derniers manifestants de l'opération « Jéricho », le 11 juin 1968, tournaient encore autour de la citadelle de l'O.R.T.F. qu'on leur vendait déjà *Le Petit Livre noir des journées de mai*, édité à chaud par le Seuil. L'avènement vrai de la « société du spectacle » est là, avec quoi les « événements » de mai se proposaient précisément de rompre. Dimension autoconsécratrice et dimension auto-historisante y sont proprement indiscernables. L'événement est à lui-même son propre événement, seul mot qu'on ait trouvé pour le baptiser. D'où l'étonnant déficit d'analyse proprement historique et la difficulté à pénétrer le mystère, d'où la propension des acteurs à s'ausculter périodiquement, au rythme de leur propre biographie. Mai 68 a été d'autant plus enfermé dans son « auto-suffisance », d'autant plus condamné à sa prolifération purement mémorielle, d'autant plus empêché de déboucher sur la scène publique et nationale que ses anniversaires décennaux sont politiquement mal tombés<sup>1</sup> : le premier, 1978, au lendemain de la retombée gauchiste et en plein élan des élections de programme commun; le second, 1988, dans un champ partagé entre la droite encore au pouvoir, la campagne présidentielle d'un homme à qui 1968 n'avait laissé que de mauvais souvenirs, et les préparatifs d'une célébration révolutionnaire dont les journées de mai avaient précisément été la véritable célébration.

Le Bicentenaire est, au contraire, accablé d'une histoire qu'il a eu du mal à porter. Dès 1983, se posait la question de savoir si l'« on peut commémorer la Révolution française », en des termes dont la suite n'a fait que confirmer la lucidité<sup>2</sup>. Une bonne partie de la commémoration s'est passée dans le débat sur la commémoration elle-même. Son infirmité congénitale a précisément été de courir après sa propre signification, dont les trois présidents successifs,

1. Cf. Jean-Pierre RIOUX, « À propos des célébrations nationales du mai français », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 23, juillet-septembre 1989, pp. 49-59.

2. Cf. Mona OZOUF, « Peut-on commémorer la Révolution française ? », et François FURET, « La Révolution dans l'imaginaire politique français », *Le Débat*, n° 26, septembre 1983.

sans parler du président de la République lui-même<sup>1</sup>, ont donné des versions sensiblement différentes, parce que aucune ne s'imposait; de ne jamais arriver à retrouver, autrement que par l'histoire, et sauf mobilisation de réseaux républicains légèrement archaïques, la chaleur militante et l'emportement de la mémoire révolutionnaire, encore bien vivants il y a cinquante et cent ans. D'où la chute dans la bimbeloterie, l'envol gentil des montgolfières (en janvier), les sympathiques plantations des arbres de la liberté (en mars), les animations — parodique, de l'ouverture des États généraux à Versailles (en mai), touristique, des Tuileries, artistique, de Valmy (en septembre) —, temps décrétés forts d'une année sans temps forts. Dans son déroulement, le Bicentenaire a eu toutes les malchances. Malchance politique avec l'hostilité du maire de Paris devenu Premier ministre, qui a obligé très vite au renoncement à l'Exposition universelle et à un programme en peau de chagrin; malchance circonstancielle avec la mort des deux premiers présidents de la Mission, et les délais très courts laissés au troisième; malchance idéologique avec le repliement officiel sur le seul message des droits de l'homme, qui faisait déjà l'unanimité, mais molle et sans conséquences; malchance enfin et, surtout, avec ce retournement véritablement expropriateur que faisaient à la prise de la Bastille l'écroulement du mur de Berlin et l'insurrection de la place Tien An Men. Il a eu beau se rattraper *in extremis*, le 14 juillet, avec la parade de Goude, qui restera, grâce à la télévision, l'image forte du Bicentenaire<sup>2</sup>, son histoire n'aura été que l'interminable déception, habilement maquillée, d'une grande ambition initialement portée par l'arrivée de la gauche au pouvoir<sup>3</sup>. Mais, dans ses malheurs, le Bicentenaire aura pourtant rencontré une chance imprévisible, celle d'avoir eu pour effectif commémorateur un historien persuadé que « sans jouer à l'excès de l'effet de miroir, on ne peut douter que la façon dont s'est préparé et déroulé le Bicentenaire informera précieusement, à l'avenir, au-delà de lui-même, sur l'état de la société, de la politique et de la culture françaises à la fin du XX<sup>e</sup> siècle »<sup>4</sup>. Jean-Noël Jeanneney a donc doublé son activité de la constitu-

1. Voir Patrick GARCIA, « François Mitterrand, chef de l'État, commémorateur et citoyen », *Mots*, n° 31, juin 1992, consacré aux « Gestes d'une commémoration ».

2. « Ce que j'ai voulu faire, entretien avec Jean-Paul Goude » et Olivier SALVATORI, « Bricolo-les-belles-images » dans le numéro spécial du *Débat* consacré à « 89 : la Commémoration », n° 57, novembre-décembre 1989.

3. Cf. Jean-Pierre RIOUX, « À propos du Bicentenaire de la Révolution dans la France de 1989 », *La storia della storiografia europea sulla rivoluzione francese*, Relazioni Congresso Associazione degli Storici Europei, mai 1989, Rome, 1990.

4. Jean-Noël JEANNENEY, *Rapport du président de la Mission du Bicentenaire au président de la République sur les activités de cet organisme et les dimensions de la célébration*, 5 mars 1990, Paris, La Documentation française, p. 187. Voir aussi, du même, « Après coup. Réflexions d'un commémorateur », *Le Débat*, n° 57, op. cit.

tion d'archives complètes, bien classées et immédiatement exploitables. Une vaste équipe d'enquêteurs est déjà au travail pour ausculter « la France des années quatre-vingt au miroir de la commémoration »<sup>1</sup>, et nul doute qu'elle ne finisse par lui donner, rétrospectivement, l'épaisseur et la compacité historiques qui lui ont, sur le coup, singulièrement manqué. Curieux destin de ce Bicentenaire dont l'histoire va faire, pour l'histoire, l'événement qu'il n'a pas été.

Deux modèles, donc, deux archétypes qui polarisent le champ de la commémoration contemporaine et qui, de surcroît, renvoient chacun directement aux deux notions clés qui le sous-tendent et l'organisent : le centenaire — à quoi se réfère le Bicentenaire — et la génération — à quoi Mai 68 a donné sa pleine positivité<sup>2</sup>. L'unité mécanique et neutre, à solennelle et cependant courte distance d'une vie d'homme, et la scansion existentielle qui donne forme et sens au temps vécu. Le centenaire, dans sa majesté séculaire, commande en fait, par ses multiples ou sous-multiples, tous les rendez-vous arithmétiques du calendrier. La génération seule, par la multiplicité qu'elle implique autour d'une même date, vivifie le rendez-vous. Pas de commémoration, sans doute, sans ces deux instruments temporels, sans leur croisement aussi, qui suffit à dicter l'intensité du programme commémoratif actuel et sa recharge permanente. Le centenaire est, en effet, une catégorie récente que les dictionnaires permettent de dater très exactement des premières années de la III<sup>e</sup> République<sup>3</sup> et que trois dates décisives sont venues introniser : le centenaire de l'indépendance américaine (1876), le centenaire de la Révolution française, et le centenaire du siècle lui-même (1900). Pour que le centenaire soit définitivement consacré, il faut que le « siècle »<sup>4</sup>, cette invention du XVIII<sup>e</sup>, ait lui-même cent ans. Renan, déjà, en 1889, s'attribuait des obligations qu'imposait cette nouveauté et regrettait « qu'on ne puisse pas empêcher les

1. Enquête de l'I.H.T.P., ponctuée de « Lettres d'information » périodiques, complétée par une enquête en cours du C.N.R.S. et de la F.N.S.P. sur « La commémoration du bicentenaire de la Révolution française dans les communes rurales françaises ».

2. Cf., t. III, *Les France*, vol. 1, « La génération ».

3. L'expression n'est utilisée par Pierre Larousse (1867) qu'au sens de solennité religieuse. La première édition du *Littre* (1863) ne signale l'expression que comme adjective, ou au sens d'un homme qui a cent ans. En revanche, le *Supplément* de 1877 indique que le substantif masculin est devenu le sens prépondérant : « Anniversaire au bout de cent ans. Fête célébrée pour un tel anniversaire ». Le *Dictionnaire politique* de Duclerc et Pagnerre (1868) rubrique sous « Anniversaire » ce qui aurait pu l'être sous « Centenaire », qui n'y figure pas. De même la *Grande Encyclopédie* de Berthelot, qui, tout en signalant « l'usage qui s'est établi de célébrer d'une manière spéciale le centième anniversaire des grands faits », consacre les deux colonnes du « Centenaire » aux problèmes démographiques.

4. Cf. Daniel MILO, « À la recherche du siècle », I<sup>re</sup> partie de *Trahir le temps (histoire)*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

siècles d'avoir cent ans »<sup>1</sup>. Qu'eût-il dit de nos jours? Compte tenu des créations et nouveautés de toute nature apparues en ces deux moments capitaux de la vie nationale que furent précisément l'époque révolutionnaire et la période conquérante de la III<sup>e</sup> République, ce simple coup de phare sur la naissance de la notion suffit à évoquer l'infinie multiplicité des centenaires, bicentenaires et, par voie de conséquence, cinquantenaires et cent cinquantenaires dont est pavée la quotidienneté commémorative officielle, institutionnelle, depuis une vingtaine d'années et jusqu'à la fin du siècle<sup>2</sup>. Et quel siècle! C'est là que le décompte purement arithmétique rencontre, à tout moment, les ondes venues de l'autre pôle, le pôle vécu, dont le rythme démographique et générationnel impose à l'obligation commémorative une autre nappe, un autre souffle, plus exigeant et plus crispé, celui des acteurs, témoins et victimes d'une histoire terrible, guettés par le passage de la mémoire de sang à l'histoire d'encre. Un simple coup d'œil, par exemple, aux crédits accordés aux Anciens Combattants, les années de double anniversaire, Grande Guerre et Libération — 1964, qui culmine sur la panthéonisation de Jean Moulin, 1984, où les derniers poilus fêtent leurs quatre-vingt-dix ans, 1994, qui prépare l'apothéose —, suffit pour comprendre, entre l'âge de la retraite et celui du « dernier témoin », l'acharnement commémoratif des deux ou trois dernières décennies. Comme il suffit plus généralement de recouper ces deux notions, centenaire et génération, pour saisir que, des années soixante aux abords du troisième millénaire, les deux modèles ne délimitent pas seulement symboliquement ce que, du simple point de vue de l'accélération quantitative, on peut appeler déjà l'ère de la commémoration.

L'important, ici, n'est cependant pas l'inflation proliférante du phénomène, mais sa transformation interne : la subversion et le délitement du modèle classique de la commémoration nationale, tel que la Révolution l'avait inventé et tel qu'en lui-même l'avait fixé la III<sup>e</sup> République conquérante<sup>3</sup>, et son remplacement par un système éclaté, fait de langages commémoratifs disparates, qui suppose avec le passé un rapport différent, plus électif

1. Ernest RENAN, « Réponse au discours de réception de Jules Claretie à l'Académie française », 21 février 1889.

2. Cf., en particulier pour les commémorations culturelles, William M. JOHNSTON, *Post-modernisme et Bimillénaire, le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, P.U.F., 1992.

3. Cf., après Mona OZOUF, *La Fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, Olivier IHL, *La Citoyenneté en fête : célébrations nationales et intégration politique dans la France républicaine de 1870 à 1914*, thèse de l'E.H.E.S.S., 1991, multigraphiée.

(front  
limite  
Nord  
(Jean  
eber)

(Marti  
terran  
ons et  
e civil  
ale de  
noires

meine  
le pro-  
Lenoir  
Dout-  
ret les  
inet et  
l'heip).  
is his-  
Duc et

stillepe  
ird de  
biard).  
orique  
ouvre,  
Pierre  
mère,  
laude  
grove).

III). Le  
le). La  
Stáro-  
Pierre  
Milo).  
ra). La  
résors

qu'impératif, ouvert, plastique, vivant, en perpétuelle élaboration. Qu'est-ce qui rapproche, par exemple — pour ne prendre que les manifestations de ces semaines où j'écris —, le déplacement officiel de François Mitterrand à Vimy, dans l'Artois, pour le soixante-quinzième anniversaire du débarquement des troupes canadiennes, un colloque international pour le deux centième anniversaire de la *Critique de la raison pure*, le trentième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le quinzième anniversaire de Beaubourg, le cinquantième anniversaire de la rafle du Vél' d'hiv' et le centième anniversaire de l'arrivée de Paul Signac à Saint-Tropez? Le carillon sonne les heures, mais ce ne sont plus les mêmes heures. De toute évidence, une autre logique est à l'œuvre. L'effacement du cadre unitaire de l'État-nation a fait sauter le système traditionnel qui en était l'expression symbolique et concentrée. Il n'y a plus de surmoi commémoratif, le canon a disparu.

Le modèle classique supposait, en effet, une souveraineté impersonnelle et affirmatrice — la France, la République, la Nation —, vraie raison d'être des manifestations dont l'État restait le grand ordonnateur et l'officiant. La présence de l'État s'est faite aujourd'hui partout discrète, plus incitative que directrice. Même pour une célébration aussi pleinement nationale que le Bicentenaire, le décret du président de la République instituant la Mission ne parle que de « susciter », d'« harmoniser », de « coordonner », de « favoriser ». Le modèle classique supposait aussi l'unité d'une histoire qui, parce que épique, combative, orientée, avait ses élus, surtout politiques et militaires, et ses exclus, réduits au silence ou au culte privé de la mémoire; comme, par exemple, fidèle et presque clandestine, la messe anniversaire de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier, et la cérémonie au cimetière de Picpus. Ceux dont la parole a été le plus attendue, pendant le Bicentenaire, et le plus entendue, n'ont pas été les thuriféraires de la Révolution, mais ses victimes, à commencer par les dénonciateurs du « génocide » vendéen et les porte-parole de l'Église persécutée. Et c'est au nom des principes de la Révolution et des droits de l'homme qu'ils ont revendiqué, à leur manière, leur part de commémoration. Du haut en bas, le modèle classique reposait sur un ordre et sur une hiérarchie. C'est cet ordre et cette hiérarchie qui se sont cassés, au profit d'une multiplicité d'initiatives décentrées où se croisent et chevauchent le médiatique, le touristique, le ludique et le promotionnel. Plus de constructions monumentales, un âge dépassé de la statuomanie, plus de déroulement simultané sur tout l'espace national, avec identité des lieux, des rituels, des cortèges, dans l'indifférence aux engagements spécifiques des groupes et des individus, mais le respect des processions générationnelles. Ce n'est plus à l'école, instrument central du dispositif traditionnel, sur les places publiques, dans le rituel de moins en moins vivant des 11 Novembre, 14 Juillet et autres

1<sup>er</sup> Mai<sup>1</sup> que s'affirme l'identité collective et que s'exprime l'esprit de la commémoration, mais à la télévision, dans les musées, au Mémorial de Caen et à l'Historial de Péronne, dans les milliers d'associations créées à cet effet, dans le déluge de représentations théâtrales et musicales et d'animations folkloriques; avec surtout, et partout, les deux piliers inévitables de la commémoration contemporaine que sont devenus l'exposition obligatoire et le fatidique colloque. La « Patrie reconnaissante » a perdu sa perpétuité, son abstraction transcendante. Elle s'adresse moins aux panthéonisés occasionnels (René Cassin en 1987, Jean Monnet en 1988, l'abbé Grégoire, Monge et Condorcet en 1989) qu'à des héros catégoriels et momentanés, Coluche ou Daniel Balavoine, la victime du Paris-Dakar. Elle s'exprime moins dans la cérémonie, l'hommage officiel et la consécration publique que dans des émissions à grand spectacle, qui en reprennent les composantes scénographiques et dramatiques. La commémoration le plus fortement révélatrice de l'esprit du temps, c'est au Puy-du-Fou qu'il faudrait la chercher<sup>2</sup>. Tout y est : l'initiative à contre-courant officiel d'un président de Conseil général, Philippe de Villiers, son credo ruralo-chrétien fortement affirmé où une Vendée exemplaire, témoin du monde que nous avons perdu, déroule en séquences dramatiques sa leçon de contre-histoire, une mise en scène hallucinatoire de poudre, décibels et laser qui renvoie à la préhistoire « son et lumière », le tout dans un participationnisme incantatoire intégré à un vaste réseau associatif et convivial. Résultat : deux à trois cent mille visiteurs par an depuis la visite officielle de Giscard d'Estaing, en 1978. On est loin de ce qui avait toujours gardé quelque chose de la grisaille du collège où le jeune Augustin Thierry s'enflammait : « Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec l'épée ! » En vérité, le modèle traditionnel a éclaté.

La commémoration proprement nationale et civique a sombré, elle, dans le politique. À cela une raison majeure : plus un seul événement, depuis la guerre, n'est intégrable de plein droit à une mémoire nationale unitaire<sup>3</sup>. La Libération a inauguré la bataille des mémoires, d'autant plus combative, chacune, que légitimement revendicatrice d'une part indécidable de la représentativité nationale. La surenchère gaulliste et communiste en 1945 en a été l'exemple éclatant. La mémoire de la Première Guerre mondiale avait été

1. Voir, pour ces trois dates : Antoine PROST, *Les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1977 ; ici même, de Christian AMALVI, « le 14-Juillet », t. I, *La République* ; Miguel RODRIGUEZ, *Le 1<sup>er</sup> Mai*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 1990.

2. Cf. Jean-Clément MARTIN, « À propos du Puy-du-Fou », *La France des années quatre-vingt au miroir du bicentenaire*, I.H.T.P., « Lettre d'information », n° 4, mars 1992.

3. Cf. *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre mondiale*, colloque de l'I.H.T.P., Paris, Éditions du C.N.R.S., 1988, ainsi que Gérard NAMER, *Batailles pour la mémoire, la commémoration en France 1944-1982*, Paris, S.P.A.C./Papyrus, 1983.

(fron-  
imltes  
Nord-  
(Jean-  
eber).

Marie  
éraux  
ons et  
civil  
ale de  
toires

moine  
e pro-  
noir  
Dom-  
et les  
l'été et  
(bols).  
la his-  
duc et

ilippe  
rd de  
lard).  
rique  
ouvre,  
Pierre  
nèbre,  
laude  
rove).

Il). Le  
e). La  
Itaro-  
Pierre  
Milo).  
a). La  
résors

puissamment unificatrice; même le souvenir de Pétain, après Vichy, n'a pas empêché Verdun de rester le symbole reconnu de la nation entière. La Seconde Guerre a été de part en part diviseuse, incapable même de secréter une date unique et incontestable de victoire, puisque la Libération n'a pas eu lieu partout en même temps, ni de la même manière; et que le 8 Mai, flottant entre l'armistice du 11 novembre et la fête de Jeanne d'Arc, que lui préférerait de Gaulle, n'a jamais trouvé sa place. Sa suppression par Valéry Giscard d'Estaing, en 1975, n'en a pas moins suscité une mobilisation immédiate et efficace des anciens combattants. La politisation de la commémoration, partiellement responsable de sa prolifération, a transformé, en fait, le système tout entier: elle l'a laïcisé, démocratisé, elle l'a rapproché de la manifestation<sup>1</sup>. Conséquence double et de sens inverse: d'un côté, le code et la signification de la commémoration sont passés aux mains des groupes particuliers, partis, syndicats et associations, avec tous les conflits internes et les contestations inévitables qu'ils supposent dans l'organisation de la cérémonie elle-même, tout détail engageant la signification d'ensemble; de l'autre, au contraire, la manifestation nationale est devenue moins l'expression militante de l'unité d'un groupe que l'unité conflictuelle de tous les groupes, à l'intérieur de la démocratie. Le centenaire de la Révolution avait été l'occasion d'affirmer le resserrement de la famille républicaine; le bicentenaire, le lieu d'expression de toutes les familles politiques. Les mécanismes de la V<sup>e</sup> République n'ont fait qu'accentuer le phénomène: dans ses affirmations les plus officielles, la mémoire nationale elle-même ne peut revêtir, aux mains de ses détenteurs et magistrats suprêmes, qu'une signification politique. Si nationale et patriotique que se soit voulue la commémoration gaullienne, même après 1958, elle n'échappe pas à l'appropriation gaulliste: témoin, par exemple, la mainmise sur le mont Valérien. Que François Mitterrand inaugure son septennat par une visite aux tombes de Schœlcher, Jaurès et Jean Moulin, réservant celle de Léon Blum, à Jouy-en-Josas, pour une visite privée, c'est une version politique précise de la mémoire nationale qu'il engage, et qu'il engage encore davantage en faisant fleurir la tombe de Pétain depuis 1987 ou en décidant de participer en juillet 1992 à la commémoration de la rafle du Vél' d'hiv'. Au plus haut niveau, il n'est plus de commémoration nationale que politique, voire partisane.

Le modèle a, d'autre part et surtout, été concurrencé par la montée en puissance du local et du culturel, profondément destructeurs du « national »; mais favorisés, eux, par l'action du ministre de la Culture et par la décentralisation, par le développement du tourisme, la mise en valeur du patrimoine, la

1. Cf. *La Manifestation*, sous la direction de Pierre FABRE, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1990.

renaissance des sociétés savantes, l'intérêt des collectivités locales ou des institutions culturelles. Là est le phénomène central, qui a donné un coup de fouet tout nouveau à la vie commémorative, mais en a inversé le dynamisme: elle ne vient plus d'en haut, distillée au mérite sur l'échelle des valeurs nationales et patriotiques, elle obéit à la logique propre des intérêts particuliers, régionaux, corporatifs ou institutionnels, qui ont transformé en industrie l'artisanat commémoratif. Voici, par exemple, cette année même, la commémoration de la première ascension, en 1492, du mont Aiguille dans l'Isère: signature, au sommet, d'une charte mondiale d'éthique et d'entraide des alpinistes, ascension des handicapés de différents pays, « cordées d'honneur » de trois générations de guides, première féminine d'une voie nouvelle, et autres festivités. Comment ne pas voir, dans ce déploiement d'efforts, la réplique et la surenchère à la commémoration de l'ascension bicentenaire du mont Blanc, six ans plus tôt? Voici encore, cette année, l'énorme programme qui salue le sept centième anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Tonnerre: colloque de trois jours sur l'action humanitaire en France et dans le monde, avec présence annoncée de Danielle Mitterrand et Bernard Kouchner, festival du cinéma promettant *Monsieur Vincent et Hiver 54, l'abbé Pierre*, cycle de conférences sur le Moyen Âge inauguré par le directeur général des Archives de France en personne. Comment ne pas voir dans cette mobilisation générale l'action personnelle d'Henri Nallet, alors garde des sceaux et maire de Tonnerre? Ce ne sont pourtant là que deux exemples, glanés dans la brochure annuelle de la Délégation aux célébrations nationales qui a précisément pour tâche, depuis près de quinze ans, de centraliser, d'aider et de susciter, à coups de plongées dans les annuaires provinciaux et les dictionnaires biographiques, les initiatives dignes d'encouragement: plus de mille manifestations ainsi recensées depuis six ans. Aucun savant, aucun écrivain, aucun artiste n'a la moindre chance aujourd'hui d'échapper au radar commémoratif: Châlons-sur-Marne aura même cette année détérré Nicolas Appert pour fêter le centième anniversaire de l'invention de la conserve; il aura droit à une statue d'Ipoustéguy. Les commémorations culturelles demeureraient rares, confinées à la célébration scolaire et, toutes littéraires qu'elles fussent, directement motivées par un moment ou un argumentaire national<sup>1</sup>. Elles ne se comptent plus aujourd'hui. Un exemple frappant: même Montaigne, dont

1. Elles ne concernent guère que les centennaires de Michelet (1898), Victor Hugo (1902), Edgar Quinet (1903), Lamartine (pour le centenaire des *Méditations*, 1920), Flaubert et Louis Bouilhet (1921), le tricentenaire de La Fontaine (1921), le cinquantième anniversaire de la mort de Hugo (1935) et le tricentenaire de Racine (1939). Les circulaires ministérielles insistent toutes sur les raisons civiques et pédagogiques de ces décisions. Elles m'ont été fournies par André Chervel, chef du service d'histoire de l'éducation à l'I.N.R.P.

Bordeaux célèbre cette année pompeusement le quatre centième anniversaire de la mort, n'avait connu ni trois centième anniversaire, en 1892, ni quatre centième anniversaire de sa naissance, en 1933. Et que dire de Stendhal, dont l'active Association des amis trouve le moyen de fêter glorieusement cette année le cent cinquantième anniversaire de la mort après avoir non moins glorieusement fêté, il n'y a pas dix ans, en 1983, le bicentenaire de la naissance ? Mais c'est surtout dans le domaine artistique que le phénomène est le plus saillant. Les rétrospectives n'étaient pas rares, surtout au lendemain de la mort, ni les expositions anniversaires dans les galeries privées. Le phénomène nouveau, depuis les années soixante, et devenu rituel avec le développement de l'institution muséale et la nouvelle génération des conservateurs, est la consécration dans un grand musée national à l'occasion du centenaire ou du bicentenaire. Derniers en date : Géricault, Vouet, Seurat. La règle est presque générale : dans l'éventail indéfiniment ouvert du musée imaginaire, l'anniversaire commémoratif est devenu l'indicatif d'un choix, presque le seul repère possible, l'instrument d'un programme de travail intellectuel et savant<sup>1</sup>.

C'est la dynamique même de la commémoration qui s'est inversée, le modèle mémoriel qui l'a emporté sur le modèle historique, et avec lui, un tout autre usage du passé, imprévisible et capricieux. Un passé qui a perdu son caractère organique, péremptoire et contraignant. Ce n'est pas ce qu'il nous impose qui compte mais ce que l'on y met. D'où le brouillage du message, quel qu'il soit. C'est le présent qui crée ses instruments de commémoration, qui court après les dates et les figures à commémorer, qui les ignore ou qui les multiplie, qui s'en donne d'arbitraires à l'intérieur du programme imposé (tel Valmy annexé à 1789) ou qui subit la date (par exemple 1994 pour l'affaire Dreyfus, la condamnation, pas la réhabilitation), mais pour en transformer la signification. L'histoire propose, mais le présent dispose, et ce qui se passe est régulièrement différent de ce que l'on voulait. D'où cet étrange résultat des grandes commémorations nationales qui se sont récemment succédé : ce sont les commémorations sans objet qui ont été les plus réussies, les plus vides du point de vue politique et historique qui ont été les plus pleines du point de vue de la mémoire.

1. C'est ce qui ressort clairement des listes d'expositions réunies à mon intention par Anne Roquebert, conservateur au musée d'Orsay. Elles permettent de mesurer le chemin parcouru depuis les deux premières expositions « centennales », celle de 1889, qui devait, dans l'esprit de son organisateur, Antonin Proust, « faire la démonstration de l'éclat et de la puissance de l'art français au cours de notre siècle » (*Rapport de 1891*, pièce justificative n° 3, p. 124) et celle de 1900, qui, disait Roger Marx (*Maîtres d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, 1914, p. 73), « visait par-dessus tout à exalter l'école française ».

Le Millénaire capétien et l'année De Gaulle en offriraient l'éclatante illustration. Le Millénaire capétien, ou plutôt ce qui n'était au départ que la commémoration de l'avènement de Hugues Capet, ne représente rien, rien d'autre que la facétieuse réponse, en pleine cohabitation, du berger de droite à la bergère de gauche. Mais voilà que, dans un désamorçage définitif de l'idée monarchique, entre le fantôme gaullois et le fantôme d'un second « millénaire » qui s'annonçait, la mèche innocemment allumée par un quarteron d'historiens qui n'y croyaient pas trop a déclenché en chaîne un incendie de significations : l'avènement de Hugues Capet s'est vite transformé en « millénaire » capétien, qui renvoyait aux origines de la royauté et à ce qu'une jeune médiéviste, Colette Beaune, venait d'appeler *Naissance de la nation France*. L'affaire a pris toute seule<sup>1</sup>.

Preuve même de la disparition définitive de toute menace de restauration monarchique encore présente sous de Gaulle, le président de la République lui-même a contribué à faire un événement de ce non-événement, en le nationalisant par sa présence à la cathédrale d'Amiens, le 3 avril, au côté du comte de Paris, puissance invitante. Contresens historique total, puisque l'on constituait en point de départ national un événement sans poids, et en fondateur une personnalité introuvable, devenue cependant en un an l'objet de quatre biographies ; puisque « Capet » est une appellation tardive, qui date du xvi<sup>e</sup> siècle, et que c'est aux bénédictins de Saint-Maur que revient la revitalisation d'une continuité « capétienne ». N'importe la fragilité historique ! Il s'agissait d'une période entièrement assimilée et digérée, d'un événement si creux qu'il pouvait sans difficulté se faire le réceptacle de toutes les projections latentes. La même année, le succès inattendu d'une énorme biographie de Louis XIV, par François Bluche, dix ans après celui non moins surprenant du *Louis XI* de Murray Kendall, ramenait par d'autres voies ce que Jaurès avait appelé « le charme séculaire de la monarchie ». Les Français se dépêchaient de célébrer le consensus sur un programme sans enjeux, les noces de la nation avec elle-même avant l'événement diviseur. La France avait donc mille ans, une date de naissance, une paternité certifiée, donc une identité, celle-là même que Fernand Braudel venait tout juste, l'année précédente, d'inscrire dans la longue durée.

1. Le ministre de la Culture avait bien, dans un balisage tous azimuts des célébrations possibles, demandé, dès 1983, à une commission d'historiens du C.N.R.S., si l'avènement de Hugues Capet ne méritait pas considération. Celle-ci avait répondu que si le baptême de Clovis (496) ou le traité de Verdun (843) qui consacre le partage de l'empire de Charlemagne pouvaient bien servir de point de départ à la France, la date de 987, en soi sans conséquence, était d'autant moins commémorable qu'elle correspondait à l'avènement à la royauté d'une personnalité fantomatique et insaisissable. C'est le gouvernement Chirac qui a relancé l'opération.

fron-  
mées  
Nord-  
Jean-  
cher).

Marie  
brain  
ms et  
civil  
de de  
olres

noine  
e pro-  
noir  
Domi-  
et les  
met et  
béd).  
s his-  
tue et

ilippe  
rd de  
lard),  
rique  
uvre,  
Pierre  
tèbre,  
laude  
rove).

ii). Le  
o). La  
Itaro-  
'erre  
Millo).  
a). La  
résors

Cette refabrication du passé, toute prometteuse, de surcroît, d'itinéraires fléchés et de châteaux revisités, ce « zoom » historique géant sur l'objectif inexistant contraste avec la lourde préparation d'artillerie du triple anniversaire gaullien, centenaire de la naissance, cinquantième du 18 juin, vingtième anniversaire de la mort. Pourquoi ce manque de prise en profondeur malgré le déferlement éditorial et médiatique ? La chronologie avait pourtant de quoi inspirer tous les espoirs : après la monarchie, après la Révolution, la synthèse devait faire de De Gaulle le roi de la République, dernier épisode du passé fondateur qu'en trois ans les Français étaient donc invités à revivre au complet. Calcul cependant manqué : le héros était déjà héroïsé, le couronnement ne consacrait qu'un roi depuis longtemps sacré, auquel peut-être même Hugues Capet venait, bien involontairement, de servir de double consacrateur et de substitut de projection.

À ce jeu de la mémoire et de l'histoire, le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, en 1985, a fourni la matière d'une autre discrète anticipation. Sur un événement de portée historique précise et limitée, ne concernant au départ que les milieux protestants, un imaginaire national s'est engouffré. L'intention de l'Église réformée de France comme celle de la Société d'histoire du protestantisme français étaient, conformément à leur tradition, de saisir l'occasion d'un rassemblement, d'une revitalisation de l'identité communautaire évanescence par un approfondissement de l'histoire, d'un resserrement des liens avec les frères dispersés à l'étranger ; bref, une mémoire presque familiale, nourrie d'une histoire qui n'appartient qu'à elle. Mais voilà que les autorités de l'État se sont mises à s'intéresser aux projets de la communauté protestante pour leur donner de l'ampleur : à l'Élysée, à Matignon, à l'Hôtel de Ville, on réclamait de la Révocation, comme si l'on sentait obscurément qu'il y allait d'une commémoration possible des valeurs mêmes de la France et de la République. Valeurs, au demeurant, contraires à celles de l'événement qu'il s'agissait de commémorer : en 1685, c'est le rétablissement de l'unité nationale par l'uniformité que prétendait réaliser l'édit de Fontainebleau — *Une loi, une foi, un roi*, comme dit Elisabeth Labrousse — ; en 1985, c'est la diversité dans l'unité, qu'on entendait célébrer, la tolérance, la liberté de conscience que venait de réclamer, l'année précédente, la manifestation monstre en faveur de l'école libre, la France terre d'asile. Le tronc de l'État s'offrait à la greffe du rameau. Et tandis que le monde protestant traitait, lui, l'événement sur un mode banalisé, historiographique et dévitalisé, c'étaient les non-protestants qui se mettaient à vibrer à toutes les harmoniques soulevées par l'histoire protestante : l'exil, la persécution, l'extermination, la tradition de la résistance, la fidélité communautaire, le droit des minorités réduites par la force, l'injustice commise au nom de la raison d'État, les droits de l'homme

et du citoyen. Dans les exclus de 1685, S.O.S. Racisme devinait des « potes » et Madeleine Rebérioux, alors présidente de l'Association pour les célébrations nationales, allait jusqu'à voir chez « les immigrés d'aujourd'hui les protestants d'hier »<sup>1</sup>. Sans se vouloir une anticipation du Bicentenaire ni son rival, le tricentenaire de la Révocation a accédé, ne serait-ce que par la présence de François Mitterrand à la cérémonie de l'Unesco, à la visibilité de la commémoration nationale ; rodage spontané des thèmes que le Bicentenaire a eu le plus grand mal à mettre en musique, parce qu'il voulait, lui, les orchestrer.

Non que le Bicentenaire ait été sans effet, parce que obligatoire ; au contraire. L'échec politique ne fait que mettre en valeur la réussite mémorielle. À quoi due et de quoi faite ? D'abord, et compte tenu du poids même de l'histoire, faite de mise à distance, de solution de continuité et de rapprochement par l'éloignement. C'est parce que la France était globalement sortie de l'équation révolutionnaire qu'elle a pu, tranquillement et presque unanimement, concélébrer les acquis de la Révolution. C'est la non-révolution dans laquelle les Français ont pu se retrouver, heureux du même coup qu'elle ait eu lieu. C'est la Révolution en tant que passé qu'ils se sont trouvés libres de fêter, d'approuver ou de juger, ou même d'apprendre. Évacuation de l'histoire agréablement confirmée par sa réactualisation à l'Est contre le communisme qui s'était réclamé de la Révolution française, et au nom des idéaux qu'on leur proposait de célébrer. Bénéfice double, qui a permis aux Français d'avoir été révolutionnaires, d'avoir eu raison de l'être, de l'être encore tout en ne l'étant plus. C'est en tant que fait de mémoire que le Bicentenaire a été vécu et, en ce sens, comme un grand schème unificateur, une vraie commémoration. D'autant que la Révolution s'étant déroulée partout en France, dans chaque ville et dans chaque village, la proximité a joué, sans que personne y ait vraiment songé, comme une recherche généalogique d'individuation. À Vizille, ce n'était pas comme à Cholet, à Lyon pas comme à Nantes. Le Bicentenaire, sauf le respect qu'on lui doit, a fait fonction de concours interville ou de compétition sportive ; il a eu le même pouvoir d'identification. Distance et rapprochement dont il est difficile aujourd'hui de mesurer la trace et l'effet en profondeur, mais dont le mécanisme est déjà clair, par-delà les réticences de la capitale et le scepticisme des commentateurs. L'originalité du Bicentenaire tient tout entière dans ce décalage entre ce que l'on a voulu faire passer et ce qui s'est réellement passé. À peine est-il exagéré de dire qu'il aura réussi en dépit des efforts des organisateurs. Du moins aura-t-il clairement révélé ce qu'il importait ici de mettre en valeur : à savoir que le fait même de commémorer la Révolution était plus important que la Révolution que l'on commémorait.

1. Réponse à la rédaction de *L'Histoire*, n° 77, avril 1985.

x fran-  
l'histoire  
Nord-  
(Jean-  
Véber).

-Marie  
verain  
l'ons et  
le civil  
rale de  
moires

l'histoire  
de pro-  
L'ouest  
(Dout-  
et les  
l'histoire  
(Théa)  
la his-  
Das et

philippe  
ard de  
(l'ouest)  
l'histoire  
L'ouest  
-Pierre  
unbée.  
Claude  
grove).

oll). Le  
(e). La  
Star-  
Pierro  
(Milo).  
ra). La  
Trécor

## II. DU NATIONAL AU PATRIMONIAL

Cette métamorphose de la commémoration n'exprimerait en définitive que sa fin, si elle n'était pas elle-même l'effet d'une métamorphose de beaucoup plus vaste ampleur, celle d'une France passée en moins de vingt ans d'une conscience nationale unitaire à une conscience de soi de type patrimonial. C'est ce passage dont il faut préciser les étapes et mesurer la signification.

Le grand tournant date très précisément du milieu des années soixante-dix où, par un étrange concours de circonstances, une série de bouleversements apparemment sans rapport sont venus croiser leurs effets pour, silencieusement, provoquer un ébranlement en profondeur des bases mêmes de la conscience collective et nationale. Le plus décisif est à coup sûr celui qui, au retournement de la croissance, a rendu évidente, d'une évidence sensible et charnelle, la fin définitive du monde paysan. Les observateurs du progrès n'avaient pas manqué de mesurer sa rançon et ses ravages. Mais c'est à partir de 1974, sous le premier choc de la crise, au lendemain de ce que Jean Fourastié baptisera bientôt « les trente glorieuses de la croissance », que s'opère le constat général. Ce qui était resté, depuis dix ans, dans le vase clos des enquêteurs des villages désertés, des historiens des *Paysans de Languedoc*, dans le cercle étroit des ethnographes lancés sur le Plouzévet du Finistère ou les campagnes du Châtillonnais, enfermé dans les murs peu fréquentés du récent musée des Arts et Traditions populaires, éclate soudain sur la scène publique, avec la candidature écologiste à la présidence de la République de l'agronome René Dumont, avec le succès inattendu et simultané de *l'Histoire de la France rurale*, du *Cheval d'orgueil* et de *Montaillou*, pour culminer en 1980 avec l'année du Patrimoine. Déjà, l'apparition d'une « nouvelle classe ouvrière » à la fin des années soixante avait marqué une date; et quand, en mars 1971, pour le centenaire de la Commune, Georges Pompidou était allé s'incliner devant le mur des Fédérés, l'ancien fondé de pouvoir de la banque Rothschild fermant la parenthèse ouverte par la Semaine sanglante, il était clair que s'achevait un siècle de France ouvrière et que l'heure était venue de l'écomusée du Creusot. Mais la fin du monde paysan allait beaucoup plus loin, jusqu'au socle d'une stabilité millénaire. C'était la « longue durée » de Braudel qui sortait des thèses de ses élèves pour percuter la France profonde au cœur de son identité immémoriale. La chute au-dessous de 10 % du taux de la population engagée dans l'agriculture et la fin de la messe en latin signaient un tournant majeur de

la conscience collective, la fin ultime de ce qui restait d'actif et de vivant d'une mémoire médiévale et chrétienne. Il ne demeurerait plus que la ressaisie, par l'histoire et la projection imaginative, d'un monde à tout jamais perdu. Perdu, mais cependant présent, générateur d'une étrangeté à soi-même, un monde retourné à son opacité, son mystère et sa séduction, sorti de la continuité de l'histoire pour vivre de la discontinuité de la mémoire.

Ce choc essentiel et muet, peut-être eût-il été moins vivement ressenti s'il n'avait coïncidé avec l'avènement, à la tête de l'État, d'un président dont l'image, juvénile, aristocratique et parisienne, n'avait rien pour favoriser l'identification avec la France des profondeurs; et tout, au contraire, pour souligner la rupture avec l'ordre gaullien. Depuis les gestes spectaculaires comme la poignée de main aux prisonniers, la suppression du 8 Mai, la majorité à dix-huit ans, jusqu'au fond même de la politique, à priorité économique et européenne, à volonté de « décripation » et de gouvernement au centre, les Français ont vécu, surtout dans les débuts fringants du septennat, une espèce d'apesanteur historique. Désenracinement de l'après-de Gaulle, qui a, lui aussi, provoqué de profonds remaniements de mémoire à plusieurs niveaux. La disparition brutale de l'homme du 18 Juin a marqué la sortie de la France de l'orbite de la guerre. Faut-il rappeler que c'est l'exact moment où, avec la grâce pompidolienne accordée au milicien Touvier, le souvenir noir de la France allemande et vichyste a démarré sa remontée compulsive, par tous les chemins de l'histoire, du roman, du cinéma? Mais le postgaullisme est aussi, et surtout, une reprise d'un passé plus profond. Au vu de la survie des institutions gaulliennes à leur fondateur, et d'une « seconde lecture » possible de la Constitution à la veille des élections de programme commun, le pressentiment s'est confirmé que de Gaulle avait gagné son pari historique et que la bataille politique ouverte par 89 avait trouvé sa solution. Du même coup, c'étaient les deux derniers siècles d'histoire de France qui se trouvaient réinsérés dans une perspective longue, tocquevilienne, de l'histoire de l'État-nation, avec les longs siècles de la monarchie, la France de Louis XIV et du Millénaire capétien. Impact impossible à mesurer et pourtant certain, effet posthume du mythe et de l'inscription dans la galerie des ancêtres d'une nouvelle et pour longtemps dernière figure incarnatrice : le rafraîchissement de cette galerie elle-même, à quoi le retour de la biographie historique n'est sans doute pas étranger; une re-sensibilisation générale des Français à « une certaine idée de la France » — son histoire, sa

1. Voir, en particulier, Pascal ORY, « Comme de l'an quarante : dix années de "retro satanas" », *Le Débat*, n° 16, novembre 1981, pp. 109-117, et *L'Entre-deux-mai, histoire culturelle de la France, mai 1968-mai 1981*, Paris, Éd. du Seuil, 1983, pp. 118-127. Et, de manière plus générale, Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy, 1944-198...*, Paris, Éd. du Seuil, 1987.

spécificité — et, plus généralement encore, une re-légitimation du thème de la nation, sur lequel on se mettait à reconnaître, à gauche, et à la faveur même de son déclin, que le marxisme avait toujours échoué.

D'autant que, facteur supplémentaire, mais à sa façon décisif, de cette cristallisation, de ce retour de la France sur la France, le mur de béton du marxisme révolutionnaire, qui avait jusque-là résisté à tous les assauts, s'écroule brutalement, sous la forme léniniste du communisme soviétique comme sous la forme maoïste des groupuscules gauchistes. L'« effet Soljenit-syne » opère, et le succès des « nouveaux philosophes » amène à la visibilité publique ce qui, là encore, cheminait sourdement depuis quelques années : une rupture définitive avec le marxisme et la logique révolutionnaire, l'accréditation, à gauche, du mot même de totalitarisme et le basculement officiel vers un antisoviétisme résolu. « On découvrira en 1981, dit justement Marcel Gauchet, ce que la bonne résistance du P.C.F. aux législatives de 1978 avait dissimulé : qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène cantonné à l'intelligentsia, mais d'une authentique fracture sociale. La dissolution, peut-être, de l'autarcie du système politico-intellectuel français<sup>1</sup>. » Car ce qui se brisait avec le projet révolutionnaire, explique le même auteur, c'était autant l'idée d'une fin de l'histoire que l'idée d'une rupture radicale avec le passé. Pas donc ici de retour à une tranche précise du passé, mais l'effondrement d'un axe organisationnel, d'un cadre fixe de représentation, la fin d'une prévisibilité scientifique qui rend le passé entier à sa liberté, à son renouvellement de sens, pour ne pas dire à sa légitimité. Une rupture, en tout cas, avec toutes les valorisations de la rupture : « C'est toute une attitude à l'égard de la tradition, réputée parvenue à l'époque de sa clôture et appelant un effort pour la surmonter en totalité, qui s'est vue secrètement délégitimée. Désorientation majeure : une façon d'être, de juger, de faire, un instinct de la nouveauté fixé depuis des décennies perd subitement, sans démenti visible, sa raison d'être intérieure. »

Arrachement de la croissance à la sécurité de l'immobilisme terrien, réveil du rêve de la grandeur gaullienne, dissipation du mirage auquel avait si longtemps voulu croire la patrie des révolutions, ces trois ondes de choc entrent tout à coup en résonance, quand, après l'échec de la relance chiraquienne, l'arrivée à Maignon du « meilleur économiste de France », venu de l'Europe de Bruxelles, et son plan d'austérité concrétisent une évidence nouvelle, la soumission à la loi d'airain de la contrainte extérieure. 1977 : l'année de l'alignement. Inéluctable soumission à la dimension internationale,

1. Marcel GAUCHET, « Totalitarisme, libéralisme, individualisme », « Mots-moments », *Le Débat*, n° 50, mai-août 1988, repris in *Les Idées en France, 1945-1988, une chronologie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1989, pp. 513-521.

intériorisation définitive du passage de la grande puissance à la puissance moyenne, embrigadement de la République dans le lot des démocraties ordinaires, début de la fin de l'exceptionnalité française. La crise des années trente s'était traduite, sur le système traditionnel de l'identité, par une montée aux extrêmes; la crise des années soixante-dix a provoqué l'inverse : une plongée dans les profondeurs, une rentrée en soi, une ressaisie des repères de proximité.

C'est tout ce sourd travail de recomposition, d'une étonnante rapidité, qui a fait le succès de l'année du Patrimoine; il mérite d'être rappelé puisque c'est cette année-là que le mot lui-même a fait sa révolution sémantique<sup>1</sup>. Succès complètement imprévu<sup>2</sup>, né d'une simple proposition administrative. En 1978, après la séparation en deux ministères distincts de la Culture et de l'Environnement, le nouveau ministre de la Culture, Jean-Philippe Lecat, par crainte de voir échapper un domaine à son autorité, songe à créer une Direction du patrimoine, qui regrouperait les Monuments historiques, l'Inventaire général lancé par Malraux, et l'Archéologie<sup>3</sup>. Proposition accordée en fin de Conseil des ministres, le 9 août, le président de la République suggérant que l'occasion ne serait pas mauvaise pour sensibiliser les Français à ce genre de choses. Après l'année de la Femme et l'année de l'Enfant, pourquoi pas une année du Patrimoine? Soit, répond le ministre, mais pour se donner le temps et les moyens, mieux vaudrait 1980. Une manne de crédits tombe donc sur le secteur en 1979, d'autant plus allégrement qu'on est persuadé qu'il s'agit d'un domaine politiquement mort. Et pour la forme, les comités régionaux sont sollicités pour fournir des projets. C'est alors que les surprises commencent. Les régions sont fortement demandeuses. Le mot patrimoine se met à vibrer de résonances inattendues. On le croyait voué au notaire et au bas de laine. Il s'est dilaté. Le bien tenu du père est devenu le poids qui vous enrachine et le lien qui vous rattache au tout social, dépôt sacré, valeur sans prix qu'on doit transmettre. Il est descendu du ciel des cathédrales

1. Un sondage publié par *Le Figaro* le 19 janvier 1981 indique en effet qu'en décembre 1979 seulement 12 % des Français comprenaient le mot « patrimoine » comme l'ensemble des richesses nationales et artistiques, et non comme du ressort du Code civil; en décembre 1980, cette proportion est passée à 36 %.

2. Le dossier de presse est énorme. Je suis en particulier le reportage de Josette ALIA (enquête de Frédéric Ferney), « La course au bon vieux temps », *Le Nouvel Observateur*, 6 septembre 1980, confirmé en tout point par l'entretien approfondi qu'a bien voulu m'accorder Jean-Philippe Lecat, le 13 mars 1992.

3. C'est également à cette date, et dans cet esprit, qu'est renforcé et structuré le service des Célébrations nationales, qui avait déjà son Délégué général, que Maurice Druon, ministre des Affaires culturelles, avait appuyé, en 1973, par une « Association française pour les célébrations nationales », destinée à recueillir des fonds pour « augmenter l'éclat des cérémonies » et « relever le prestige de la France ».

et des châteaux pour se réfugier dans les coutumes oubliées et les anciennes manières de faire<sup>1</sup>, dans les bonnes bouteilles, les chansons et les parlars locaux; il est sorti des musées nationaux pour envahir les espaces verts ou se fixer sur les pierres des vieilles rues. Tout s'y prête, à l'époque, depuis les ravages des bulldozers jusqu'au sentiment soudain de l'épuisement de la créativité artistique, prête aux ressourcements; depuis les espoirs frustrés de la gauche après la rupture du Programme commun jusqu'aux espoirs que met la Nouvelle Droite dans la renaissance des cultures populaires. Le passé est devenu bon à prendre, et à vendre, en cette année qui précède les élections présidentielles. Dans patrimoine, on découvre qu'il y a patrie, avec tout ce que le mot a d'équivoque et d'ambigu, digne et modeste obole des humbles au grand trésor collectif, mais dérive aussi toujours possible du culte des pénates à l'hostilité à l'immigré, dont la présence commence à se faire sentir, du respect pour ses traditions au rejet de toutes les formes de modernité.

Le mouvement est donc venu de la base, de la province, pour refluer plus tard vers un Paris sceptique et ironique. Pendant les six premiers mois, pas un mot dans les médias nationaux; en revanche, des pages entières dans les journaux locaux. Il faut attendre l'été pour qu'on découvre, à la faveur des vacances, que les habitants d'Évron, dans la Mayenne, par exemple, se sont habillés en costume du x<sup>e</sup> siècle pour fêter son millénaire, ou qu'à Saint-Symphorien, dans la Sarthe, les jeunes du village ont rejoué pour un soir l'attaque des Chouans; que, partout, quelque chose a bougé dans les profondeurs. Dans la foulée, on découvre, non sans stupeur ni effarement, l'existence d'un immense réseau de bénévoles qui, depuis trois ou cinq ans, s'était spontanément constitué et qui, sans rien demander à personne, et même en tournant le dos à toute mainmise bureaucratique et centralisatrice, réalisait un énorme travail de terrain: pas moins de six mille associations de défense du patrimoine et quatre mille associations rurales de culture et loisirs! La régionalisation était passée toute seule dans les faits. Restait aux politiques à enfourcher au plus vite ce mouvement porteur comme aux pouvoirs publics à l'encadrer, à le canaliser, à l'armer d'une véritable politique de l'ethnologie<sup>2</sup>. L'année du Patrimoine, c'est un peu le Mai 68 des provinciaux et des villageois. Très peu de souci de l'avenir, très peu de vraie politique de préservation et de transmission, mais une ruée vers le passé. Les Français sont bien partis, cette année-là, limités seulement par la pauvreté des crédits, à la

1. Mouvement bien illustré par le succès, par exemple, cette année-là, du livre d'Yvonne VERDIER, *Façons de dire, façons de faire. La lavieuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979.

2. C'est-à-dire du maintien de la diversité: cf. l'historique de cet effort par Isaac CHIVA, « Le patrimoine ethnologique: l'exemple de la France », *Encyclopaedia universalis. Symposium 1990*, pp. 229-241.

recherche d'un continent en voie d'engloutissement. C'est le passé qu'on commémore, un passé que la droite au gouvernement a découvert un peu par hasard et dont la gauche, un an plus tard, va hériter.

Revenons sur l'ensemble du phénomène, qui consiste dans le passage de l'historique au remémoratif et du remémoratif au commémoratif. Revenons-y parce que, derrière l'évidence et la continuité même de l'expérience, il aboutit à une inversion radicale du sens ordinaire des termes; et que la véritable métamorphose de la commémoration est au bout de cette inversion<sup>1</sup>.

L'histoire, au sens où on l'entend spontanément, et qui exprimait essentiellement la nation, comme la nation s'exprimait essentiellement à travers elle, était devenue, par l'école et avec le temps, le cadre et le moule de notre mémoire collective. L'histoire scientifique elle-même, telle qu'elle s'est constituée en institutrice de la nation, consistait dans la rectification de cette tradition de mémoire, son enrichissement; mais si « critique » qu'elle se voulût, elle n'en représentait que l'approfondissement. Son but ultime consistait bien dans une identification par filiation. C'est en ce sens qu'histoire et mémoire ne faisaient qu'un; l'histoire était une mémoire vérifiée.

Ce que l'on appelle aujourd'hui communément mémoire, au sens où l'on parle d'une mémoire ouvrière, occitane, féminine, est au contraire l'avènement à une conscience historique d'une tradition défunte, la récupération reconstitutrice d'un phénomène dont nous sommes séparés, et qui intéresse le plus directement ceux qui s'en sentent les descendants et les héritiers; une tradition que l'histoire officielle n'avait nullement éprouvé le besoin de prendre en compte parce que le groupe national s'était le plus souvent construit sur son étouffement, sur son silence, ou parce qu'elle n'avait pas affleuré comme telle à l'histoire. Mais une tradition que ces groupes désormais en voie d'intégration à l'histoire nationale éprouvent, eux, le besoin urgent de reconstituer avec les moyens du bord, des plus sauvages aux plus scientifiques, parce qu'elle est constitutive de leur identité. Cette mémoire est en fait leur histoire.

C'est cette inversion très simple, mais non évidente, qu'il faut souligner parce que c'est elle qui est au principe de la commémoration patrimoniale; elle a subi la même inversion. Le phénomène commémoratif était l'expression concentrée d'une histoire nationale, un moment rare et solennel, une forme toujours difficile du ressourcement collectif, une affirmation symbolique de la

1. Cf. le développement de cet argument central dans « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », en tête de cet ouvrage.

x fron-  
limites  
Nord-  
(Jean-  
Seber).

-Marie  
verain  
ions et  
le civil  
rale de  
noires

(moine  
le pro-  
Lenoir  
(Donat-  
et les  
just et  
Theis).  
de his-  
Duc et

Philippe  
ard de  
ulard).  
lorique  
Louvre,  
-Pierre  
mère,  
Claude  
grove).

oll). Le  
te). La  
Staro-  
Pierre  
i Mito).  
ra). La  
Trésors

filiation, un choix d'héritage pour une forme de transmission, un point de passage du passé au futur. Elle s'est atomisée. Elle est devenue, pour chacun des groupes concernés, le fil disséminé dans le tissu social qui lui permettra, au présent, d'établir un court-circuit avec un passé définitivement mort. Ces fils disséminés sont partout et nulle part. La commémoration s'est émancipée de son espace d'assignation traditionnel, mais c'est l'époque tout entière qui s'est faite commémorative.

Le succès même qu'a connu la « nouvelle histoire », au cours des années soixante-dix, exprime clairement le mécanisme et permet de le préciser. Succès apparemment surprenant, si l'on songe à la sophistication des procédures, à la lointaineté des sujets, à la volonté proclamée de rompre avec le récit événementiel et la biographie des acteurs. Sans doute la subversion de l'histoire politique et nationale classique à laquelle s'étaient livrés en cercle universitaire fermé les historiens qui se réclamaient des *Annales*, surtout ceux de la deuxième et troisième génération<sup>1</sup>, signifiait bien, déjà, une ouverture à la mémoire et une forme de basculement de l'historique vers le mémoriel; mais une ouverture et un basculement largement inconscients de leurs implications et de leurs débouchés. Qu'est-ce qui pouvait donc soudain se mettre à fasciner le public dans l'analyse des composites médiévaux ou l'établissement des courbes démographiques du XVII<sup>e</sup> siècle? Il y a tout à parier: l'opération historique de « constitution de l'objet », qui supposait pour l'historien l'obligation de casser l'homogénéité du temps historique, jusqu'à la désarticulation des identités temporelles classiques<sup>2</sup>. Le passé ne livre pas spontanément ses secrets. C'est derrière l'évidence des faits, derrière les discours et les gestes des acteurs, au-delà des documents où il s'exprime que se mettent à parler les « silences de l'histoire », comme disait Michelet; dans l'anonymat des grands nombres, dans l'irréfutable de la statistique, la pesanteur de la longue durée, les contraintes des structures. Mais au terme, l'éclat soudain d'une irrécusable présence, le lapin sorti du chapeau. Opération thaumaturgique qui, de l'immense indétermination du temps, de la chaîne des « causes » et des « conséquences », fait surgir un objet neuf et pour nous parlant. Voici Pierre Goubert, qui a passé dix ans à comptabiliser les baptêmes et les décès dans les registres paroissiaux du Beauvaisis, mais pour aboutir à

1. Voir, ici même, Krzysztof POMIAN « L'heure des *Annales* », t. II, *La Nation*, vol. 1, en particulier p. 424.

2. Dislocation chronologique à laquelle nous sommes plusieurs à avoir contribué: Jacques Le Goff avec son « long Moyen Âge » étiré jusqu'au bord de la révolution industrielle, Emmanuel Le Roy Ladurie avec son « histoire immobile », titre de sa leçon inaugurale au Collège de France (1971), François Furet avec une Révolution française qui n'« entre au port » qu'en 1880; et moi-même, en histoire contemporaine, par l'analyse du rôle de l'événement médiatisé.

cette première phrase saisissante du premier livre à succès de la nouvelle histoire, *Louis XIV et vingt millions de Français*. « En 1666, l'espérance de vie à la naissance avoisine ou dépasse soixante-dix ans. En 1661, atteignait-elle vingt-cinq ans? Ces chiffres brutaux signifient qu'en ce temps-là, comme le cimetière était au centre du village, la mort était au centre de la vie. » C'est le décor de Versailles qui a tourné d'un coup sur ses gonds. Une autre attaque? Celle de Georges Duby, grand initié aux structures des sociétés, économies et mentalités médiévales, pour *Bouvines*, best-seller de 1973: « L'année 1214, le 27 juillet tombait un dimanche. Le dimanche est le jour du Seigneur. On le lui doit tout entier. J'ai connu des paysans qui tremblaient encore un peu lorsque le mauvais temps les forçait à moissonner un dimanche: ils sentaient sur eux la colère du ciel! » Il a fallu, en définitive, qu'éclate au grand jour le potentiel commémoratif d'austères travaux pour que le public y découvre une perception nouvelle du passé et une écriture originale de l'histoire; tandis que l'opinion s'avisait bientôt des dégâts provoqués dans l'enseignement primaire et secondaire par l'application brutale de leurs méthodes et de leur esprit, et que les historiens, de leur côté, devenaient eux-mêmes conscients, par contre-coup, d'une spécificité historique des problèmes de mémoire<sup>1</sup>.

On aura compris. De la même manière que ce qui distinguait l'historien « nouveau » de l'« ancien » n'était pas la matière, mais l'attitude existentielle à l'égard du passé, la tranquille assurance d'une continuité pour l'un, la certitude pour l'autre, d'une radicale coupure et des obstacles à surmonter pour l'abolir, de même la frontière qui sépare le mémoriel de l'historique — un mémoriel lui-même puissamment fabricant d'histoire — ne repose, impalpable et pourtant bien précise, que sur le sentiment d'une amputation d'une part de soi indispensable à la conscience de soi. C'est sur cette frontière que la France a basculé en peu d'années, entre 1975 et 1980, pour s'enfoncer toujours plus avant dans le pays de la mémoire, par un effeuillage toujours plus actif de son identité coutumière, au rythme d'un changement perpétuel qui fait apparaître à tout moment, selon qui l'on est, selon où l'on est, une nouvelle figure du passé. Le rural, le national, le révolutionnaire ont été à coup sûr de ces changements décisifs. Mais ils sont loin d'avoir eux-mêmes épuisé leur parcours, et ils n'ont été que les premiers.

1. On relèvera, par exemple, le fait que, dans *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1973, ni Jacques Le Goff ni moi-même, qui dirigeons ce collectif en trois volumes, n'avions éprouvé le besoin d'inscrire la mémoire parmi les « nouveaux problèmes », les « nouvelles approches » ou les « nouveaux objets ». Cinq ans plus tard, en revanche, pour le *Dictionnaire de la Nouvelle Histoire*, Paris, Retz, 1978, qu'il dirigeait avec Jacques Revel et Roger Chartier, Jacques Le Goff me demandait deux articles spécialement consacrés à la question, « Mémoire collective », et « Pré-sent ».

ix fron-  
limites  
Nord-  
(Jean-  
Weber).

o-Marie  
verain  
lions et  
de civil  
lrale de  
moires

imoine  
de pro-  
Lenoir  
(Domi-  
t et les  
usos et  
Théie),  
nis his-  
-Duc et

hilippe  
ard de  
lulard),  
torique  
Louvre,  
-Pierre  
unèbre,  
Claude  
grove).

oll). Le  
le). La  
Siaro-  
Pierre  
Milo),  
ra). La  
Trésors

Dès lors très mince, mobile et pourtant elle aussi bien nette est devenue la frontière de la commémoration, dont on sait parfois où elle commence, mais mal où elle finit. Rien de moins commémoratif, par exemple, que la photographie aérienne, technique de haute précision. Mais quand, sous ce que l'on croyait un désert de plaines et de forêts, apparaît dans le Nord depuis vingt ans le plus dense des réseaux de fermes gallo-romaines qui donne presque existence à « nos ancêtres les Gaulois » ? Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, de Jean Maitron, ici même analysé (voir plus haut « Les vies ouvrières »), n'est-il pas devenu l'exact équivalent des monuments aux morts ? Et quand Le Roy Ladurie part à la recherche des irressuscitables paysans de Languedoc, le simple dénominateur n'arrache-t-il pas ces paysans, pour le lecteur plus que pour l'auteur, à l'étude d'une région parmi d'autres pour en faire les acteurs anonymes d'un grand personnage historique qui, lui, nous importe, le grand cycle malthusien qui a étreint les campagnes françaises de la peste noire au décollage du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ? Le musée des Arts et Traditions populaires n'a rien pour ses conservateurs de particulièrement commémoratif, mais quand, devant la reconstitution de la salle commune d'une ferme de l'Aubrac d'il y a un siècle, avec sa trappe, sa souillarde et ses pots à tabac, un jeune écrivain de vingt-cinq ans, Hervé Guibert, s'arrête, comme à la lisière du passé, en constatant, devant « cette vraie machine à remonter le temps » qu'« aucune photographie, ni même stéréoscopie, ou même holographie, ne pourrait donner cette sensation si forte d'aspiration au passé »<sup>2</sup>, n'est-on pas en pleine commémoration ? L'excellente biographie que Jean Lacouture a consacrée à de Gaulle n'avait rien, que je sache, d'intention commémorative, au contraire. Mais voici que, pour un jeune historien, qui s'est lui-même penché sur Richelieu, elle « vaut dix croix de Lorraine en granite », tant ce qu'elle lui rappelle de sa propre culture politique a « l'efficacité d'un monument commémoratif vraiment efficace »<sup>3</sup>. Et la vogue du genre biographique lui-même ne participe-t-elle pas éminemment de l'esprit commémoratif d'époque ? Suspecte est devenue la commémoration impérative et collective, mais inattendue la commémoration individuelle et spontanée, quand le commémoratif de l'un n'est plus le commémoratif de l'autre.

1. On pourrait même aller plus loin et comparer le traitement très différent du carnaval de Romans dans la thèse de 1966 et dans l'ouvrage de 1979 qui en porte le titre : fait divers d'histoire sociale au départ métamorphosé à l'arrivée en événement de mémoire commémorative.

2. Hervé GUIBERT, « Un patrimoine fantôme », *Le Monde*, 20 août 1980.

3. Christian JOUHAUD, « La galerie des hommes illustres », contribution à l'ensemble « Quand l'historien se fait biographe », *Esprit*, août-septembre 1992.

C'est cet élan de commémoration mémorielle, monté des profondeurs de la société civile — ce mot d'époque —, et qui n'a cessé de s'accélérer et de s'élargir, que la gauche a dû gérer, dans des conditions contradictoires.

Car le retour de la gauche au pouvoir a revêtu en soi une signification hautement commémorative. Non seulement parce que, comme le dit le nouveau président de la République dans la liasse de son intronisation, le 21 mai 1981, « troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire, après la Libération, la majorité politique des Français, démocratiquement exprimée, vient de s'identifier à sa majorité sociale ». Mais parce que, en France, la commémoration est de gauche, au point de faire paraître les manifestations commémoratives de droite comme des contre-commémorations. C'est une expression laïque, liée à la tradition des Lumières, de la Révolution et de la République, dont un des premiers gestes, en 1880, a été l'instauration de la fête nationale, dans sa double signification, prise de la Bastille et fête de la Fédération. En Angleterre, où la monarchie est restée en place, les fêtes civiles sont peu nombreuses, le tricentenaire de la « Glorieuse Révolution » en 1988, et le Bill of the rights, ont été fort peu célébrés et, fait très significatif, il n'y a pas de fête nationale proprement dite. Aux États-Unis, où l'accès à la modernité politique et démocratique n'a pas eu à s'opérer contre un ordre monarchique et religieux, les grandes fêtes de fondation se sont développées dans un cadre où sociologues et historiens contemporains ont reconnu une véritable « religion civile »<sup>1</sup>. En France, les rituels monarchiques — sacre ou couronnement, entrées royales, funérailles, lits de justice — ne relèvent pas de la commémoration, qui marque au contraire la rupture avec la monarchie de droit divin<sup>2</sup>. C'est ce qui a donné sa dimension emblématique à la visite inaugurale de François Mitterrand au Panthéon, ce même 21 mai, qui nimbe la décennie jusqu'à en faire le passage obligé de toute rétrospective<sup>3</sup>. Au-delà même de la cérémonie, au-delà du choix du lieu, lourd de sens, et du réenracinement affirmé dans une version de l'histoire nationale, il y a eu là, dans une ferveur que n'a connue aucun des engagements du Bicentenaire, comme une commémoration de la commémoration. La revitalisation de la commémoration nationale est bien restée un des vœux et un des soucis du

1. Cf. en particulier Robert BELLAH, « La religion civile aux États-Unis », *Le Débat*, n° 30, mai 1984 ; et avec Phillip E. HAMMOND, *Varieties of Civil Religion*, San Francisco, Harper and Row, 1980.

2. Cf. Alain BOUREAU, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1991, pp. 1253-1264.

3. Cf. Gilles BOUSQUET, « François Mitterrand au Panthéon : la mort, la nation et la gauche », *French Politics and Society*, vol. X, n° 1, hiver 1992, pp. 59-68 ; et ici même, au t. I, *La République*, « Le Panthéon », par Mona OZOUF.

fran-  
mites  
Nord-  
(Jean-  
eber).

Mario  
brun  
ans et  
civil  
de de  
aires

insme  
e pré-  
ceur  
Jouit  
et les  
est et  
hain)  
s té-  
bac et

Ilippe  
rd de  
lard).  
rique  
surre,  
Pierre  
sibre,  
laude  
rove).

Il). Le  
1) : La  
taro-  
terre  
Wilo).  
1). La  
éours

pouvoir<sup>1</sup>. Mais devant son évidente anémie, force a bien été à l'État de rattraper, de favoriser et d'encadrer la nouvelle poussée de laïcisation commémorative à laquelle, si profondément étrangère qu'elle soit à l'autoritarisme d'État, son idéologie lui commandait de s'adapter.

Cette poussée s'est exprimée par l'explosion patrimoniale qui a abouti au renversement de la notion<sup>2</sup>. Comme la commémoration classique sur la cérémonie, le patrimoine s'était cristallisé, depuis un siècle et demi, sur le « monument historique », témoignage irrécusable d'un passé révolu et menacé que la collectivité nationale reconnaissait et désignait ainsi comme représentatif de son identité. Parce que, pour employer l'expression de Paul Léon, directeur des Beaux-Arts au lendemain de la première guerre, « dans leur image se reflètent les traits éternels de la France »<sup>3</sup>. L'intérêt national, sur lequel s'appuyait la loi de 1887, l'intérêt public auquel se réfère la loi de 1913 justifiaient donc des procédures autoritaires qui donnaient à l'État le droit d'imposer aux communes comme aux propriétaires privés sa politique et sa loi. Le patrimoine était une forme d'appropriation collective, complétée, en 1927, par l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, destiné à assurer la conservation de ceux des édifices qui, jugés d'intérêt secondaire, n'entraient pas dans le champ du classement. Bon an mal an, le système avait tenu jusqu'à la fin des années soixante-dix, au rythme sénatorial de quatre-vingts classements annuels et d'une centaine d'inscriptions à l'inventaire. Puis, brutalement, par pans entiers, sont entrés dans le domaine patrimonial des catégories d'objets, des champs esthétiques ou culturels obsolescents que la transformation industrielle et l'aménagement de l'espace menaçaient de disparition. Malraux lui-même avait ouvert la voie en imposant à l'administration réticente l'architecture du premier xx<sup>e</sup> siècle. Et Jean-Philippe Lécot, en inaugurant des campagnes thématiques, dont les premiers bénéficiaires furent, dans une attention renouvelée pour les édifices culturels, les grandes orgues et les synagogues des xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles. Puis ce fut, brutalement, après le patrimoine ethnologique et paysan, l'ensemble du patrimoine industriel et urbain. Enfin, toute l'architecture du xix<sup>e</sup> siècle, après l'holocauste des

1. Témoin l'étude commandée en 1988 par le ministre de la Culture et de la Communication à l'agence d'ingénierie et de communication culturelles Ithaque sur « la conception et l'organisation des cérémonies nationales ».

2. Dans l'abondante littérature sur le patrimoine, cf. l'ouvrage le plus récent, et à mon sens le plus sagace : *L'Utopie française, essai sur le patrimoine*, de Jean-Michel LENIAUD, Paris, Mengès, 1992, pourvu d'une bibliographie ; cf. également Dominique POULOT, « Le patrimoine universel : un modèle français », dans le numéro spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* consacré par Pascal Ory à « L'histoire culturelle du contemporain », n° 39, janvier-mars 1992, pp. 29-55.

3. Paul LÉON, *La Vie des monuments français*, Paris, 1951, p. 29.

Halles de Baltard en 1970, commençait sa remontée spectaculaire<sup>1</sup> ; elle se traduisait dix ans plus tard par l'ouverture du musée d'Orsay. La destruction du cadre de vie traditionnel accélérée par l'industrialisation amenait la défense des sites naturels en même temps qu'une réflexion nouvelle sur la notion même de « paysage ». Du même coup, devenaient acteurs et partenaires du patrimoine les collectivités locales, les particuliers regroupés dans des associations de plus en plus actives et nombreuses, à caractère national, départemental ou professionnel, depuis les Sites et Monuments anciens de l'Ardèche jusqu'à l'Ajecta, constituée pour la défense du patrimoine ferroviaire, ou encore la Fédération de culture maritime de Douarnenez. Décentralisation aidant, les Monuments historiques, débordés, se sont déchargés d'une partie de l'inscription à l'inventaire sur les préfets de région, auprès de qui ont été créées en 1984 les Commissions régionales du patrimoine historique et archéologique (Corephae). Au grand dam de « ces Girondins de cœur », comme Bruno Foucart, qui « s'obstinaient à croire que la mémoire d'un pays, ses monuments historiques sont la responsabilité de la nation »<sup>2</sup>, le classement se multipliait aussitôt par deux, les inscriptions par dix. Le véritable renversement n'est cependant pas dans la décentralisation de la décision. Il est dans le fait que la continuité de l'État, de Malraux à Lang, masque l'abandon progressif de l'initiative d'État, dont la plupart des arrêtés de classement sont pris dans l'urgence de la menace sous la pression de l'opinion : exemple, l'hôtel du Nord, quai de Jemmapes, sans le moindre intérêt « historique ou artistique » (les deux critères de la loi de 1913), puisque le célèbre film du même nom avait été tourné en studio, mais dont la façade a été récemment classée sous l'assaut des associations de quartier et des fanatiques de Marcel Carné.

Des « cinquante monuments pour mille ans » façon Malraux, élargis aux « mille monuments pour cinquante ans » du programme duhamélien, on était resté dans l'âge du monument historique selon Guizot<sup>3</sup>. De la minute où l'on passe de la valeur historique à la valeur d'ancienneté, tout change. Que l'on compare, par exemple, pour mesurer le chemin parcouru, les quatre premiers classements qu'il y a cent cinquante ans Mérimée proposait et les quatre qu'annonçait fièrement Jack Lang à Chambord, le 6 septembre 1988, lorsque, pour mettre son retour après la cohabitation sous le signe du patrimoine

1. Voir, avec autant de plaisir de lecture que de profit intellectuel, André FERMIGIER, *La Bataille de Paris*, Paris, Gallimard, 1991.

2. *Le Quotidien de Paris*, 12 juillet 1984. Cf. également les Actes du colloque de la Salpêtrière de novembre 1984, *Les Monuments historiques demain*, Ministère de la Culture et de la Communication, 1987.

3. Cf. Alois RIEGL, *La Culture moderne des monuments. Son essence et sa genèse* (1903), trad. franç., Paris, Éd. du Seuil, 1984.

ux fron-  
limites  
el Nord-  
e (Jean-  
Weber).  
).

e-Marie  
sverain  
tions et  
de civil  
érale de  
moires

rimoine  
de pro-  
Lenoir  
(Domi-  
t et les  
tulzet et  
Theis).  
nts his-  
-Duc et

Philippe  
rard de  
Tulard).  
torique  
Louvre,  
-Pierre  
funèbre,  
-Claude  
grove).

roll). Le  
rie). La  
Starro-  
-Pierre  
el Milo).  
ora). La  
Trésors

(xiv<sup>e</sup>). Faculté collective de se souvenir. *La mémoire de la postérité* : la faculté collective de garder le souvenir des hommes, des événements... *S'inscrire* (cit. 2), *rester, durer dans la mémoire des hommes* (→ Broussaille, cit. 3; illustrer, cit. 3). *Nom resté exécrationnel* (cit. 5) *dans la mémoire du peuple*. Absolt. « *O siècles, ô mémoire, conservez* (cit. 8) *à jamais la mémoire* » (Corneille).

Mon esprit, peu... en...  
Ne considère... reproche ou la gloire (...) VOLTAIRE, la mort...

Ainsi... serai perdu dans la mémoire  
D... BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Spleen et idéal », XLV

(1984). *Lieu de mémoire*, « unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté » (Pierre Nora). « (...) classer le Fouquet's parmi les lieux de mémoire, nouvelle classification qui s'impose pour nous contraindre à le respecter » (*Le Figaro Magazine*, 1<sup>er</sup> oct. 1988).

(Qualifié ou en contexte). Degrés de tension et de... de la mémoire. *Avoir une bonne mémoire, la mémoire parfaite, belle*... *avoir une bonne mémoire* (→ Esprit, cit. 2). *avoir une mémoire tenace*. Loc. *Une mémoire sûre* (cit. 25), *sûre, qui ne laisse rien échapper* (cit. 14). *Mémoire sans défaillance* (cit. 4), *prodigieuse*. *Il, elle a une mémoire extraordinaire, incroyable*. *Il faut une bonne mémoire après* (cit. 18) *qu'on a menti*. — (1668). *Si j'ai bonne mémoire* : si mes souvenirs sont exacts. *Si ma mémoire est exacte*. — *Avoir une mauvaise mémoire* (→ Frime, cit. 2), *mauvaise mémoire*. *Avoir peu de mémoire* (→ Contention, cit. 4). *Avoir la mémoire courte* (cit. 12) : oublier très vite. *Mémoire infidèle, incertaine, labile, défaillante...* *Les défaillances de notre mémoire*. ⇒ **Oubli**; absence (→ Effacement, cit. 1; imaginaire, cit. 5). *Lacune\** (cit. 5), *trou\**, *lapsus de mémoire* (→ Compte, cit. 23). *Ma mémoire m'a trahi*. *Se défier de sa mémoire* (→ Hémistiche, cit. 3). *Perdre la mémoire en vieillissant* (→ Brouiller, cit. 10; gâteaux, cit. 3). *Exercer, entraîner, cultiver, fortifier sa mémoire*. ⇒ **Mnémotechnie**, **mnémotechnique** (→ Augmenter, cit. 3), **mémorisation**. *Exercice de mémoire*. *Aider la mémoire de qqn*. ⇒ **Souffler**; **rafraîchir** (les idées). — (1549). *Rafraîchir la mémoire à qqn*, lui remettre qqch. en mémoire.

qu'on lui avait reproché de négliger lors de son premier règne, il invitait à « réfléchir tout haut à l'élargissement de la notion de patrimoine culturel ». D'un côté, l'abbaye de Silvacane, les remparts d'Aigues-Mortes, le palais Jacques-Cœur à Bourges, le pont du Gard. De l'autre, un des premiers daguerréotypes de Notre-Dame avant la restauration de Viollet-le-Duc, une crèche provençale du XIX<sup>e</sup> siècle, la collection extrême-orientale d'Alexandra David-Neel à Digne, le marbre du café du Croissant où Jaurès avait bu son dernier petit noir. Les critères de sélection, qui, quels qu'ils soient, étaient au fondement de l'idée patrimoniale, ont perdu toute pertinence. Le « patrimonialisable » est devenu infini, et — patrimoine réel contre patrimoine légal — le four banal ou le lavoir de village sont désormais justiciables de la même ardeur défensive qu'un chef-d'œuvre de l'art national. L'objet patrimonial a changé de nature et même de statut. Il est devenu un objet de musée, de l'un de ces milliers de petits musées de campagne qui ont proliféré précisément depuis dix ans, musées de la châtaigne, du verre ou du sabot, et se disent eux-mêmes de « civilisation », de « société », d'« identité » ou de « mémoire »<sup>1</sup>. Entre eux et le patrimoine dit de « troisième type », il n'y a plus aucune différence, les deux illustrant le même renversement : à savoir que le patrimoine n'est plus représentatif d'une identité collective d'ensemble, du corps social dans son entier, mais qu'il est désormais constitutif d'une identité sectorielle, d'une catégorie sociale perçue sous la seule dimension culturelle<sup>2</sup>. À charge pour l'administration de s'adapter avec les moyens du bord<sup>3</sup> au passage du patrimoine de l'âge historique, pour lequel elle était faite, à son âge mémoriel.

C'est à quoi le ministre et la Direction du patrimoine avaient précisément espéré que pouvait servir la notion de « lieu de mémoire », lancée par cet

1. Cf. les Actes du colloque « Musées et sociétés », Mulhouse-Ungersheim, juin 1991 (à paraître), ainsi que *Patrimoines en folie*, sous la direction d'Henry-Pierre JEUDY, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1990, en particulier Krzysztof POMIAN, « Musée et patrimoine ».

2. Cette transformation était tout entière inscrite, en fait, dans la simple mais décisive modification que Jack Lang, à son arrivée au gouvernement, a souhaité apporter au décret relatif à l'organisation de son ministère. Ce décret, qui datait de Malraux, donnait au ministre d'État chargé des Affaires culturelles pour première mission « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français » et d'assurer ensuite « la plus vaste audience à notre patrimoine culturel » (J.O. du 26 juillet 1959, p. 7413). Le ministre de la Culture est désormais principalement chargé « de préserver le patrimoine national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière » (J.O. du 11 mai 1982, p. 1346).

3. L'un de ces moyens a été la création d'une École nationale du patrimoine en 1990. Cf. « Une École nationale du patrimoine, pourquoi faire? », entretien avec Jean-Pierre BARDY, *Le Débat*, n° 65, mai-août 1991.

aux fron-  
s limites  
tel Nord-  
ce (Jean-  
Weber).  
e).

ne-Marie  
-verrain  
ctions et  
de civil  
érale de  
émoires

trimoine  
s de pro-  
e Lenoir  
s (Domi-  
t et les  
Juliet et  
t Theis).  
ents his-  
e-Duc et

Philippe  
ard de  
Tulard).  
storique  
e Louvre,  
n-Pierre  
funèbre,  
-Claude  
irgrove).

roff). Le  
rie). La  
Staro-  
-Pierre  
el Milo).  
ora). La  
Trésors

ouvrage et reprise au vol par Jack Lang au moment de l'affaire du Fouquet's<sup>1</sup>. Mais de deux choses l'une : ou bien il s'agissait d'un complément au « monument historique », permettant de couvrir une quantité d'édifices mineurs, d'un intérêt architectural souvent nul, mais étroitement associés à un personnage célèbre, à un mouvement artistique ou culturel, à un événement historique, tous édifices qu'on ne pouvait souvent inscrire qu'au prix d'un détournement de la loi de 1913 ; et cette application ne s'opérait qu'au prix d'une réduction, d'un malentendu et même d'un contresens sur la notion, dont tout l'intérêt heuristique était d'immatérialiser le « lieu », et d'en faire un instrument symbolique. Ou bien il s'agissait de faire désigner par une commission d'experts, les « cent lieux », matériels ou non, où s'incarnerait, en cette fin de siècle, l'identité de la France ; et l'on retombait dans l'impossible sélection, autoritaire, arbitraire et forcément partisane où le corps national ne pouvait que se refuser à se reconnaître tout entier. Impasse, donc ; mais expérience limite dont l'intérêt était de mettre en pleine lumière l'antinomie de fond entre la commémoration de type national et la commémoration de type patrimonial ; et plus généralement la distance qui séparait l'histoire nationale de ce que l'on appelait désormais la mémoire nationale.

### III. LE MOMENT-MÉMOIRE

Car l'idée même d'une mémoire nationale est un phénomène récent.

Il y avait autrefois une histoire nationale et des mémoires de groupes, à caractère privé. Une histoire largement mythologique, dans sa structure comme sa fonction, unitaire, même si porteuse de divisions sur chacun de ses éléments internes, principalement dispensée par l'école ; un vaste récitatif assez homogène dans ses cadres, sa chronologie, ses points de passage obligés, ses figures consacrées, sa hiérarchie d'événements pour permettre, du primaire au supérieur, à l'intérieur des successions bien établies, l'aller et retour

1. Le ministre me chargeait en effet, le 4 avril 1990, de réunir un groupe de travail par une lettre qui en définissait la mission et dont les termes ne sont pas indifférents du point de vue d'une histoire de la notion : « J'ai souhaité, ainsi que vous le savez, lancer une campagne de protection d'un certain nombre de lieux de mémoire, témoins de l'évolution des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles du point de vue politique, scientifique, technique, philosophique, etc. Cette campagne me paraît nécessaire pour mieux assurer la reconnaissance de ces témoignages, matériels ou plus immatériels, dans notre patrimoine national. Faudra-t-il, à cet effet, modifier la législation actuelle ou peut-on utiliser les dispositions de la loi de 1913 sur les monuments historiques : c'est l'une des questions qui sont posées dès maintenant par le sujet. »

de la version savante à la version élémentaire, et l'imprégnation du tout dans le tissu social ; une histoire forgée contre l'enseignement religieux, et devenue elle-même, à des fins civiles et civiques, une histoire sainte ; une geste dont la progression, de Vercingétorix à l'Empire colonial et à l'enseignement laïque et obligatoire de Jules Ferry, paraissait elle-même adaptée aux besoins de projection et d'identification d'un âge mythologique du développement individuel<sup>1</sup>. Et, d'autre part, des mémoires particulières<sup>2</sup>, c'est-à-dire des expériences muettes de l'histoire, transmises par la famille et le milieu, faites de repères individuels et d'habitudes communautaires, liées à des traditions locales, régionales, religieuses, professionnelles et coutumières ; des mémoires d'apprentissage individuel et de proximité. C'est sur ce double registre que s'était constituée l'identité collective de la nation. À charge pour l'État d'assurer l'équilibre d'ensemble et de faire accepter par tous sa politique et ses lois ; et pour les individus de négocier les modalités de leur adhésion et le degré de leur engagement dans ce credo collectif et fondateur du lien social. C'est ce double registre qui s'est défait dans sa stabilité organisationnelle.

Le délitement de l'histoire comme mythe porteur du destin national s'est opéré par paliers successifs, tout au long du siècle, sous le coup des guerres dont l'issue en a, par trois fois, miné un élément central : 1918, l'Europe sinistrée ; 1945, la fausse victoire ; 1962, la fin de la projection mondiale. Mais il tient aussi, et surtout, à la dissociation progressive des deux notions clés — nation et civilisation —, que les Lumières avaient étroitement associées, dont la Révolution avait réalisé la soudure et que la pédagogie républicaine avait enracinées. De l'union de ces deux idées-forces découlait un syllogisme assez simple, mais d'un formidable pouvoir dynamique : la marche de l'humanité vers le progrès s'opère par la conquête de la raison ; or, de ce progrès de la raison, l'agent historique est l'État national, dont l'histoire de la France révolutionnaire est l'exemple par excellence ; donc l'histoire de la France est celle de la raison en marche. C'est sur ce syllogisme intégré à la conscience nationale que reposait l'universalisme français : une élection fondée en rationalité, un principe généralisable incarné dans une aventure nationale particulière, un exemple exportable qui se dégageait des péripéties d'un roman familial. L'introversio du système traditionnel de l'identité française,

1. Cf. en particulier Claude BILLARD et Pierre GUIBERT, *Histoire mythologique des Français*, Paris, Galilée, 1976, et, des mêmes, « Peut-on encore enseigner l'histoire aux enfants ? », *Le Débat*, n° 16, novembre 1981, pp. 84-95.

2. Telles que les avaient décrites en sociologue Maurice Halbwachs, dont la redécouverte, au cours des années soixante-dix, de l'œuvre déjà ancienne, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, P.U.F., 1925, ou sa réédition, *La Mémoire collective*, Paris, P.U.F., 1950, rééd. 1968, sont précisément l'effet, plutôt que la cause, de l'intérêt nouveau des historiens pour la mémoire.

si souvent dénoncée, supposait en contrepartie une capacité d'extraversion mondiale. L'histoire de la France n'appartenait pas qu'à la France. C'est pourquoi la destitution du mythe national français ne vient pas que des divisions internes, nées de la Première Guerre mondiale, aggravées par la seconde et reconduites par la guerre froide et les guerres coloniales. Elle tient tout autant à la fin de l'hégémonie européenne sur le monde et du monopole qu'elle impliquait de l'idée même de civilisation. La France a plus facilement renoncé à la puissance qu'à l'idée de sa mission et de sa vocation. De Gaulle et les communistes en ont, chacun à leur manière, après la guerre, incarné une version extrême; leur effacement, au milieu des années soixante-dix, a provoqué une première, forte et double désillusion. Le projet socialiste a voulu ranimer l'utopie — en combinant, d'ailleurs, des éléments centraux des deux formules précédentes, le marxisme et la grandeur nationale; mais la gauche est arrivée politiquement au pouvoir quand sa déconfiture idéologique était déjà pratiquement consommée. Le repli définitif du socialisme comme complexe homogène, en 1983, marque à coup sûr un moment capital, la fin ultime d'un projet national incorporé. Les trois percées idéologico-politiques qui se sont affirmées depuis ne font que souligner son épuisement : la poussée du Front national et sa crispation nationalitaire et archaïsante, la poussée écologiste et son transfert de la culture sur la nature, la poussée « droits-de-l'homme », un moment incarnée par S.O.S. Racisme, et le retournement accusateur dont elle était porteuse du roman national rose en roman noir<sup>1</sup>. Trois formes caractérisées de perversion de l'identité historique traditionnelle : par rétraction, par dilution, par autodestruction. Nous en sommes là. Et il est peu probable que, de cette identité historique ébranlée, l'idée européenne, quelle que soit la forme de sa réalisation, puisse prendre le relais.

L'avènement d'une mémoire nationale en lieu et place d'une histoire nationale est lié à l'exténuation de ce projet national historiquement incorporé. Il suppose, au moment où l'on redécouvre les vertus de la nation selon Renan<sup>2</sup>, la dissociation définitive des deux éléments sur la solidarité desquels était fondée la définition renanienne : la nation comme héritage et la nation comme projet, « avoir fait de grandes choses ensemble », « vouloir en faire encore », le culte des cimetières et le plébiscite de tous les jours. Ce volontarisme héroïque et sacrificiel montait des profondeurs de la défaite et de l'humiliation nationales, il débouchait sur la Revanche, la conquête coloniale

1. Cf. Paul YONNET, *Voyage au centre du malaise français. L'antiracisme et le roman national*, Paris. Gallimard (sous presse).

2. Cf. Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation? et autres textes politiques*, présenté par Joël ROMAN. Paris. Presses-Pocket, 1992.

et l'État fort. À l'heure des solidarités transnationales et infranationales, où l'urgence n'est pas l'autoperpétuation de la nation dans l'idée qu'elle veut se faire d'elle-même, mais sa participation réelle aux décisions qui la concernent et qui l'engagent, on ne le ressuscitera pas par des pétitions de principe. La nation de Renan est morte et ne reviendra pas. Elle ne reviendra pas parce que la dissolution du mythe national, qui liait étroitement l'avenir au passé, a eu pour effet quasi mécanique l'autonomisation des deux instances : celle de l'avenir, rendu tout entier à son imprévisibilité, et devenu du même coup obsédant; celle du passé, détaché de la cohérence organisatrice d'une histoire, et, du même coup, devenu tout entier patrimonial. Elle ne reviendra pas parce que la relève du mythique par le mémoriel suppose une mutation profonde : le passage d'une conscience historique de la nation à une conscience sociale, donc d'une histoire active à une histoire acquise. Le passé n'est plus la garantie de l'avenir : là est la raison principale de la promotion de la mémoire comme agent dynamique et seule promesse de continuité.

À la solidarité du passé et de l'avenir, s'est substituée la solidarité du présent et de la mémoire. Mais un présent que cloue à l'obligation du souvenir le regard anticipateur auquel nous sommes condamnés. Plus la société s'est pénétrée du sentiment de l'histoire, plus s'est développée la perception générale du changement, plus s'est imposée l'incertitude de l'avenir en même temps que les moyens d'en prévoir les contraintes, et plus se sont développées corrélativement, d'un côté les institutions de prévision et les politiques de planification, de l'autre les institutions de préservation et les politiques de conservation<sup>1</sup>. Les deux mouvements sont allés de pair, et les poussées du mémoriel ont été synchroniquement parallèles aux passages accélérés d'une forme de conscience historique à une forme de conscience sociale : dans la crise des années trente, ils ont rapproché les plus novateurs des économistes, démographes et historiens, au sein d'équipes et d'institutions apparentées qui devaient se retrouver après la guerre entre l'I.N.S.E.E., l'I.N.E.D. et les Hautes Études; la vague de la planification à la française a correspondu, au tournant des années soixante, à la percée publique de la nouvelle histoire; et les belles années de la futurologie ont coïncidé avec le décollage de l'attachement patrimonial. Le présent, qu'une conscience purement historique de la nation rendait diaphane, transmissif et, au sens fort du mot, passager, est devenu la catégorie lourde que l'oppression de l'avenir oblige à se charger d'un passé totalisé. C'est à l'émergence de ce présent historisé qu'est due l'émergence corrélatrice de l'« identité ». Le mot, dans l'ancien régime de la conscience nationale, n'avait d'autre usage qu'administratif ou policier. Il

1. Idée développée par Marcel GAUCHET dans *Science et conscience de l'histoire* (à paraître).

ux fron-  
t limites  
el Nord-  
e (Jean-  
Weber).  
).

o-Marie  
svernain  
tions et  
de civil  
érale de  
moires

rimoine  
de pro-  
Lenoir  
(Domi-  
et les  
Juliot et  
(Thois).  
nte his-  
-Duc et

Philippe  
rard de  
Tulard).  
storique  
Louvre,  
n-Pierre  
funèbre,  
-Claude  
argrove).

rolli). Le  
rlo). La  
Staro-  
-Pierre  
el Milo).  
ora). La  
Trésors

n'acquiert sa centralité interrogative que dans le registre d'incertitude où il s'inscrit et qu'il exprime. La France comme « personne » appelait son histoire. La France comme identité ne se prépare un avenir que dans le déchiffrement de sa mémoire.

Identité, mémoire, patrimoine : les trois mots clés de la conscience contemporaine, les trois faces du nouveau continent Culture. Trois mots voisins, fortement connotés, chargés de sens multiples qui s'appellent et s'appuient les uns les autres. Identité renvoie à une singularité qui se choisit, une spécificité qui s'assume, une permanence qui se reconnaît, une solidarité à soi-même qui s'éprouve. Mémoire signifie tout à la fois souvenirs, traditions, coutumes, habitudes, usages, mœurs, et couvre un champ qui va du conscient à l'à demi inconscient. Et patrimoine est carrément passé du bien qu'on possède par héritage au bien qui vous constitue. Trois mots devenus circulaires, presque synonymes, et dont le rapprochement dessine une nouvelle configuration interne, une autre forme d'économie de ce qu'il nous est précisément devenu impossible d'appeler autrement qu'« identité ».

Il y avait donc autrefois *une* histoire nationale et *des* mémoires particulières; il y a aujourd'hui *une* mémoire nationale, mais dont l'unité est faite d'une revendication patrimoniale divisée, en permanente démultiplication et recherche de cohésion. D'un côté, cet album de famille découvert depuis trente ans avec attendrissement et pieusement enrichi de toutes les trouvailles de grenier, immense répertoire de dates, d'images, de textes, de figures, d'intrigues, de mots et même de valeurs, largement intégré au consensus idéologique et politique, et dont le pouvoir autrefois mythique s'est fait mythologie familière, sur laquelle se penchent à leur tour les historiens<sup>1</sup>. De l'autre, des groupes pour qui la « mémoire », c'est-à-dire, en fait, répétons-le, la récupération de leur histoire, joue des rôles très différents, mais toujours constitutifs de leur « identité », c'est-à-dire, en fait, de leur existence. Pour les uns, il peut s'agir de reconstituer un tissu social déchiré. Pour d'autres, de fortifier un sentiment national dans l'esprit traditionnel d'une citoyenneté menacée. Pour d'autres encore, d'enrichir ce sentiment national de pans d'histoire refoulés ou de types d'histoire marginalisés. Les usages sociaux de la mémoire sont aussi divers et variés que les logiques identitaires. Mais les mécanismes de ce recours comme les motifs de sa sacralisation sont toujours les mêmes : la confrontation des groupes en incessant changement, au fond consolidé en incessante réactivation. Cette confrontation est le plus souvent polémique et conflictuelle, comme le montrerait, en particulier, l'exemple de la mémoire juive. Toujours peu ou prou protestataire. C'est une exigence de

1. Depuis Gaston BONHEUR, *Qui a cassé le vase de Soissons?* Paris, Robert Laffont, 1963, jusqu'à Christian AMALVI, *De l'art et de la manière d'accueillir les héros de l'histoire de France, de Vercingétorix à la Révolution*, Paris, Albin Michel, 1988.

reconnaissance qui fait de la mémoire nationale non un acquis définitif, un répertoire fermé, mais — la mémoire des uns étant devenue la mémoire de tous — un champ de forces en perpétuelle élaboration et en constant remaniement.

La mémoire nationale suppose l'éclatement du cadre proprement historique de la nation. Elle suppose la grande sortie des filières et des modalités de sa transmission traditionnelle, la désacralisation de ses lieux d'initiation privilégiés, école, famille, musée, monument, le débordement dans l'espace public de l'ensemble qu'il leur revenait de gérer et sa récupération par des relais médiatiques et touristiques. La nation historique confiait à des lieux précis, des milieux déterminés, des dates fixes, des monuments classés, des cérémonies ritualisées le soin de son récit, le souci de son entretien, le spectacle de sa performance, le moment de sa commémoration. Elle enserrait ainsi la présence du passé dans un système concentré de représentations, et se désintéressait du reste. La nation mémorielle fait l'inverse. Elle a investi l'espace tout entier du soupçon de son identité virtuelle, doublé toutes les choses présentes d'une dimension de l'antérieur. Ce qui se percevait comme innocemment étalé sur l'axe de l'espace est désormais saisi sur l'axe du temps. C'est le réveil des pierres et des murs, l'animation des sites, la revitalisation des paysages. L'implicite appelle maintenant l'explicite, le privé tend à devenir public et le sacré se laïcise, le local exige son inscription au registre du national. Tout a son histoire, tout y a droit. En devenant l'histoire de la France<sup>1</sup>, et davantage encore celle *des* France, l'histoire de France s'est prodigieusement disséminée. De « personne », elle est devenue personnalisée; et l'on n'en saisit l'« âme », pour reprendre encore Michelet, que dans le rapport individuel à l'objet où elle a déposé sa trace. Là est sans doute la raison de l'écho qu'a rencontré l'expression « lieu de mémoire », dans l'alliance apparemment contradictoire des deux mots dont l'un éloigne et l'autre rapproche. En autorisant la réunion d'objets de nature très différente, elle permet, dans l'éclatement, la recomposition du national éclaté. C'est ce qui justifie peut-être l'ambition de ces trois volumes à multiples voix et des quatre qui les ont précédés : constituer, dans la chaîne pratiquement continue des histoires de France, un moment du regard des Français sur la France.

Ce moment correspond au passage du règne de la mémoire restreinte à celui de la mémoire généralisée. Ce règne s'est affirmé par avancées progressives, puis par poussées fulgurantes. Il est loin, très loin encore d'avoir assuré son emprise et occupé tout son territoire, l'avalanche n'a pas fini de nous

1. C'est le titre de la dernière en date (Paris, Éd. du Seuil, 1989-1993, 4 vol.), qu'expliquent dans la préface ses directeurs André BURGUIÈRE et Jacques REVEL.

aux fron-  
te limites  
le Nord-  
ce (Jean-  
Weber).  
e).

ac-Marie  
verain  
ctions et  
de civil  
érale de  
émolres

irimoine  
s de pro-  
Le noir  
(Domi-  
et les  
Julvet et  
t Thols).  
ants his-  
e-Duc et

Philippe  
rard de  
Tulard).  
storique  
Louvre,  
n-Pierre  
funèbre,  
-Claude  
rgrove).

roll). Le  
rfe). La  
Staro-  
-Pierre  
el Milo).  
ora). La  
Trésors

emporter qu'on peut déjà, pourtant, en entrevoir le terme et en prévoir l'issue. Le lit de la mémoire n'est pas indéfiniment extensible. Dans l'énorme glissement de terrain où la France aujourd'hui perd pied, la reprise par le mémoriel est un renouement de continuité. Que se stabilise la reconstitution en cours, que la mue s'achève, et l'appel incoercible ne trouvera plus d'écho. Se demander ce qu'eussent été ces lieux de la mémoire nationale il y a cinquante ou cent ans, ce qu'ils seront au siècle prochain, passé le cap du millénaire, n'est qu'un leurre, un exercice d'école ou un jeu de l'esprit. Leur établissement n'a de sens qu'aujourd'hui. Quand une autre manière de l'être ensemble se sera mise en place, quand aura fini de se fixer la figure de ce que l'on n'appellera même plus l'identité, le besoin aura disparu d'exhumer les repères et d'explorer les lieux. L'ère de la commémoration sera définitivement close. La tyrannie de la mémoire n'aura duré qu'un temps — mais c'était le nôtre.

PIERRE NORA.

#### COLLABORATEURS DU VOLUME

- AGULHON (Maurice). Professeur au Collège de France. Son œuvre s'est développée dans trois directions principales : l'étude de la sociabilité, notamment méridionale, avec *Pénitents et francs-maçons dans l'ancienne France*, Fayard, 1968, et *Le Cercle dans la France bourgeoise*, Armand Colin, 1977 ; la II<sup>e</sup> République en milieu rural, avec *La République au village*, Plon, 1970, rééd., Éditions du Seuil, 1979, *1848 ou l'apprentissage de la République*, Éditions du Seuil (collection « Nouvelle histoire de la France contemporaine »), 1973, *Les Quarante-huitards*, Gallimard-Juliard (collection « Archives »), 1976 ; l'imagerie et la symbolique républicaines, avec *Marianne au combat* et *Marianne au pouvoir*, Flammarion, 1979 et 1984. On trouvera ses essais réunis en deux volumes sous le titre *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988. Il est également l'auteur de *La République, de 1880 à nos jours*, tome V de l'*Histoire de France illustrée*, Hachette, 1990.
- AZOUVI (François). Directeur de recherches au C.N.R.S. Spécialiste de la réception des doctrines philosophiques, il a publié (avec D. Bourel), *De Königsberg à Paris. La réception de Kant en France (1782-1804)*, Vrin, 1991. Il dirige par ailleurs, chez Vrin, l'édition des *Œuvres* de Maine de Biran.
- BABELON (Jean-Pierre). Inspecteur général des Archives de France, directeur du Musée et du Domaine national de Versailles et de Trianon. Grand prix d'histoire de la Ville de Paris, 1983. Ses principaux ouvrages : *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*, Éditions du Temps, 2<sup>e</sup> éd., 1977 ; *Le Palais de Justice, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle*, Éditions du Temps, 1973 ; *L'Église Saint-Roch à Paris*, Laurens, 1972 ; *Henri IV*, Fayard, 1982 ; *Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Hachette (collection « La nouvelle histoire de Paris »), 1987 ; *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Flammarion-Picard, 1989 ; *Richesse d'art du quartier des Halles, maison par maison*, en collaboration avec M. Fleury et J. de Sacy, Arts et métiers graphiques, 1967 ; *Paris monumental*, en collaboration avec M. Fleury et A. Erlande-Brandenburg, Flammarion, 2<sup>e</sup> éd., 1978.
- BERGERON (Louis). Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, président du T.I.C.C.I.H. (The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage). Ses principaux ouvrages d'histoire économique et sociale

fron-  
mîtes  
(ord-  
can-  
ber).

Marie  
rain  
ns et  
civil  
le de  
stres

joine  
peu-  
noir  
bom-  
t les  
tot et  
rels).  
his-  
uc et

Éppe  
à de  
ard).  
ique  
uvre,  
terre  
ibre,  
ude  
ève).

). Le  
. La  
erro-  
rre  
lilo).  
. La  
sors